# folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

RELIGION POPULAIRE EN LANGUEDOC

TOME XXXVIII 48<sup>me</sup> Année Nº 3 - 4 Automne - Hiver 1985

199 - 200

## REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

#### Fondateurs:

Fernand Cros-Mayrevieille - René Nelli

#### Directeur:

J. Cros-Mayrevieille

#### Secrétaire :

René Piniès

#### Comité de rédaction

Claude Achard, Josiane Bru, Daniel Fabre, Urbain Gibert Jean Guilaine, Jean-Pierre Piniès.

## TOME XXXVIII

48me Année Nº 3-4

Automne - Hiver 1985

#### REDACTION:

Les articles doivent être adressés à FOLKLORE:
« Maison Mot » 91, rue Jules-Sauzède - 11000 CARCASSONNE

#### Abonnement Annuel:

Prix de ce numéro	30	F.
— France	50	F.
- Etranger	65	P

### Adresser le montant au :

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

TOME XXXVIII - 48° Année N° 3 - 4 - Automne/Hiver 1985



# RELIGION POPULAIRE EN LANGUEDOC

Textes édités par Claude ACHARD



Page 25 - 4 - Agronne Pilver 1985

# RELIGION POPULABIB EN LANGUEDOC

CEARLY observed the astron

TOME XXXVIII - 48° Année N° 3 - 4 - Automne/Hiver 1985

## SOMMAIRE

#### RELIGION POPULAIRE EN LANGUEDOC

Textes édités par Claude ACHARD

Marie ROANET

La Sainte d'Arre

Bruno OUSTRIC Josepet, le "Saint" de Lézignan-La-Cèbe

Claude ACHARD
La "devinaira" de Lacoste :
Marie Rey (1770 - 1841)

Quelques prières recueillies dans l'Hérault.

Prières pour les âmes du Purgatoire

Albert VIDAL

La procession

Présentation et notes de Rémy Cazals

Christian ANATOLE
Deux prières de la Haute Vallée de l'Aude

Max ROUQUETTE Un pélerinage rustique : Saint Saturnin de Lucian

Bruno OUSTRIC La fin des pénitents blancs de Lézignan-La-Cèbe

TOME XXXVIII - 48° Année N° 3 - 4 - Automne/Hiver 1985

## SOMMAIRE

## RELIGION POPULAIRE EN LANGUEDOC

Textes edites par Claude ACHARD

Marie ROANET La Sainte d'Arrè

Bruno OUSTRIC
Josepet, le "Saint" de Lésignan-La-Cèbe

Claude ACHARD La "devinotra" de Lacoste Marie Rey (1770 - 1841)

Quelques prières recueillies dans l'Hérault.

Prières pour les âmes du Purgatoire

Albert VIDAL

La procession

Présentation et notes de Rémy Carals

Christian ANATOLE

Deux prières de la Hante Vallée de l'Aude

Max ROUQUETTE
Un pélerinuge rustique : Saint Saturnin de Lucian

Bruno OUSTRIC

La fin des pénitents blancs de Lézignon-La-Cèbe

## **AVANT-PROPOS**

Les lecteurs de Folklore qui ont dû lire les légendes chrétiennes du bois de la croix de René Nelli, la description des pèlerinages audois de Notre-Dame de Belvis ou de La Cassaigne, le conte de sainte Germaine — sainte Germaine de Pibrac, dont Jean-Pierre Piniès a récemment étudié le culte —, le récit des visions d'Alzonne, et j'en passe, ne seront guère étonnés par le thème qui nous a retenus cette fois.

Monsieur Gérard Cholvy recommandait : « On se gardera — mais s'en garde-t-on toujours ? — de mépriser les formes de la religion populaire, les cierges, les images, la vénération des reliques, le rameau béni , les processions, les pèlerinages... ». Laissant à de plus savants que nous le soin de définir cette forme de religion, nous nous sommes attachés à des personnalités marquantes ou à des pratiques dont on peut dire qu'elles appartiennent à la religion populaire, même quand elles ne sont pas le fait du plus grand nombre.

Tomber dans la «collection d'anecdotes» est un risque mais c'est par une accumulation d'études du même ordre que nous pourrions éclairer notre lanterne. Cette accumulation n'est pas impossible: nous baignons quotidiennement dans la religion populaire, souvent sans y prendre garde. Je ne puis me promener dans le terroir de Pézenas sans rencontrer des croix champêtres et m'étonner que beaucoup soient ornées de fleurs - une amie qui les photographie en a recensé quatre-vingts. La salle des mariages de telle petite commune des environs, du moins jusqu'en 1978, était ornée discrètement d'un crucifix. Quels sont tous ces saints et saintes qui protègent, à la vue de tous, les rues de nos villes et de nos villages dans de petites niches? Qui a étudié les crèches animées dans nos départements? Et les pélerinages-pique-nique? En 1965, on assista à une véritable révolte contre le curé de Maraussan qui avait refusé de célébrer la messe des pique-niqueurs dans l'ermitage de Notre-Dame de la Providence. Les athées de profession étaient, paraît-il, ceux qui criaient le plus haut. Oui collectionne les histoires de bigotes? Et celles de prêtres? Lecteurs, nous attendons tout ce que ces quelques suggestions et la lecture de nos articles pourra vous inspirer.

Claude ACHARD

## AVANT-PROPOS

Les lecteurs de Folkfore qui ont du lire les légendes chrétiennes du bois de la croix de René Nelli, la description des pélerinages audois de Notre-Dame de Belvis ou de La Cassaigne, le conte de sainte Germaine — sainte Germaine de Pibrée, dont Jean-Pierre Piniès a récomment étudie le culte —, le récit des virions d'Alzonne, et j'en passe, ne seront guêre étonnés par le thême qui nous a retenus cette fois.

Monsleur Gérard Cholvy recommandait : «On se gardern — mais s'en garde-t-on toniours? — de népriser les formes de la religion populaire, les cierges, les images, la vénération des reliques, le rameau béni , les processions, les pélerinages... » Laissant à de plus savants que nous le soin de définir cette forme de religion, nous nous sommes attachés à des personnairés marquantes ou à des pratiques dont on peut dire qu'elles appartienneur à la religion populaire, même quand elles ne sont pas le fait du pius grand nombre.

Tomber dans la « collection d'anecdotes» est un risque mais c'est par une accumulation d'études du même ordre que nous pourrions éclairer notre lanterne. Cette accumulation n'est pas impossible : nous baignons quotidiennement dans la religion populaire, souvent sans y prendre garde. Je ne puis ma promener dans le terroir de
Pézenas sans rencontrer des croix champêters et m'étonner que beaucoup soient ornées de fleurs — una amie qui les photographie en a
recensé quatre-vingts, La salle des mariènes de relle petite commune
des environs, du moins jusqu'en 1978, ôtait ornée discrétement d'un
crucifix, Quels sont tous ces saints et saintes qui protègent, à la vue
de tous, les rues de nos villes et de nos villages dans de petites
niches ? Qui a étudié les créches animées dans nos départements ? Et
les pélerinages-pique-nique ? En 1965, on assista à une véritable
révoite contre le curé de Maraussan qui avait refusé de célebrar la
messe des pique-niqueurs dans l'ermitage de Notre-Dame de la Providence. Les athèces de profession étaient, paraît-il, ceux qui criaient
le plus haut. Qui collectionne les histoires de bigotes ? Et celles de
prêtres ? Lecteurs, nous attendons tout ce que ces quelques suggestions et la lecture de nos articles pourra vous inspirer.

# LA SAINTE D'ARRE

La première fois que j'entendis parler de la Sainte d'Arre, c'était un trente décembre d'une exceptionnelle douceur. Un vent très tiède, porteur de pluie, balayait le Causse de Blandas avec violence et précipitait à hauteur de nos têtes des nuages gris-bleu de fer. Sur les hellébores du jardin d'Adrienne, les gouttes d'eau étaient presque chaudes.

C'est pourquoi, malgré la folie du vent — si j'osais pour cette saison-là je parlerais de sirocco — Adrienne me fit faire une promenade qui nous mena d'abord à la lavagne où autrefois les femmes de Rogues venaient rincer la lessive. Tout au bord de l'eau ronde, elle me fit voir des pâquerettes qui fleurissaient là, chaque année, même sous le givre de l'hiver. Le ciel était si couvert qu'on aurait cru à la tombée du jour et l'air était si chargé d'eau que nous en avions les cheveux mouillés. C'était autour de nous comme une brume de mer. On aurait cru que derrière le Serre, en grimpant, on allait voir s'agiter l'Atlantique. Nos vêtements — écharpes et manteaux — volaient dans tous les sens. Sous eux nous étions toutes moites et nous avancions dans cette douceur orageuse.

Adrienne me montra au bord de la lavagne ce qu'il restait de l'ancienne glacière: le départ des murs d'une tour ronde, dans laquelle, on entreposait la neige tassée et la glace qui tous les jours recouvraient l'eau. Du bord, avec de grandes perches, on attirait les morceaux de glace. Neige et glace, en couches alternées de paille, devenaient dures comme pierre, fondaient beaucoup. Mais tout un système de petits canaux évacuait l'eau à mesure que, la saison avançant et l'air se réchauffant, diminuait inexorablement la réserve. Ainsi le cœur et le sous-sol de cette tour étaient faits d'une multitude de strates de paille blonde, de blocs opalescents, compacts et bleutés et de minuscules ruisseaux glacés. Dès la bonne saison on vendait la glace aux poissonniers et aux pâtissiers du pays-bas. On la vendait

aussi pour les malades qui devaient se « mettre de la glace » sur le ventre ou sur la tête. On l'arrachait au pic. On la descendait, la nuit, dans des sacs de jute et elle fondait encore pendant le long trajet en charrette. La perte reste énorme, mais la matière première ne coûtait rien.

Puis nous avions suivi la voie romaine, large et dallée, usée de roues. Nous marchions courbées sous le vent, essayant de lui présenter l'épaule ou le dos, et non la face. Adrienne ramassa par terre de petits cailloux arrondis, bruns, un peu dorés, d'un éclat métallique. Certains n'étaient pas plus gros que des grains de riz, d'autres avaient la taille d'un œuf d'oiseau. Elle me les mettait à mesure dans la main et je les serrais, les roulais dans ma paume, les faisais sauter comme au ieu «combien y a-t-il de grelots dans mon petit sabot». Elle m'expliqua qu'il s'agissait d'hématites, que certains de ces cailloux pesaient jusqu'à dix kilos et qu'autrefois dans les martinets du pays on les fondait pour en faire du fer. Je l'écoutais. Elle n'aimait pas cette douceur du temps qui lui paraissait suspecte. Elle s'approcha d'un buis et le trouva si bourgeonnant, si proche de la floraisson qu'elle cassa une branchette de sa petite main précise en forme de losange, pour bien vérifier qu'en effet le bois était déjà mouillé de sève. Cela ne lui disait rien de bon.

Nous étions maintenant un peu loin du village. A peine le voyaiton, sous le serre, de la couleur du roc, avec juste le rose fané des toits, couché tout en longueur dans un sillon, parallèle à la ligne de crête. Il n'y avait même pas pour le signaler, la verticale du clocher, car à Rogues, l'église, le cimetière et le presbytère sont très à l'écart du village et forment une petite forteresse à part, au milieu des champs. Autour de moi, c'était le royaume d'Adrienne, quinze mille hectares où pendant quarante ans elle a essayé de comprendre, explorant la surface et le dessous, faisant parler les pierres, les grottes, les vestiges, les tombes anciennes, mangeant ce qui poussait à la surface, fouillant les archives. Ce chemin par la voie romaine, elle l'avait fait des centaines de fois et pourtant son œil infaillible regardait tout, attentif en dépit de l'habitude au jamais vu, au neuf, au détail qui aurait pu lui échapper. Elle me montrait les traces des anciens chars sur les dallages de la voie.

Au lieu-dit *la Trivalle*, parfait, vertical comme un i sur l'horizontalité du plateau, nous vîmes le menhir seulement en y arrivant dessus, tant nos yeux étaient mouillés et l'air sans transparence.

Au cimetière petit et resserré, Adrienne connaissait tout le monde. Il y avait là certaines personnes dont elle parlait dans ses mémoires. Je vis la tombe du père d'Honoré, celle d'Albine, d'Euthargie, celle du forgeron dont les yeux près de la forge, brillaient d'un éclat lubrique. Elle me raconta que lors de l'enterrement de la châtelaine de Rogues, la famille, selon l'usage, avait fait tendre tous les murs de l'église de châles de mérinos qui furent débités

ensuite pour faire les vêtements de deuil des fermières et autres femmes du village.

Luttant toujours contre le vent, nous marchâmes jusqu'à un logis isolé, occupé par un couple d'étrangers, à longueur d'année. Il semble qu'il s'agisse d'une tardive folie d'amour qui serait venue s'abriter là. Mais on ne sait trop. Dans un pays déjà vide, ils sont isolés encore par la position de leur maison, et par leur langue, car ils ne disent pratiquement aucun mot de français. Je les ai vus, quelquefois, chez Adrienne. Ils sourient. Ils opinent. On parle avec eux par gestes. On se sourit beaucoup. Adrienne leur parle fort, comme si elle parlait à des sourds, elle les regarde bien en face et articule chaque syllabe. Peine perdue pour les subtilités. On ne peut échanger que des choses simples et simplifiées. Ils quittent le Causse rarement. Ils ne sont plus jeunes, ils ne se tiennent ni par le bras, ni par la main, ni par les épaules. Ils ne se parlent pas à l'oreille comme des amoureux. Un mystère plane sur ce qu'ils ont laissé derrière eux : quelle vie, quelle situation, quels enfants, quelle ville même? Ils ont rompu avec le passé et je suis devant eux troublée, effrayée par les déracinements, les arrachements, me demandant toujours devant le visage de la femme, inquiète et peut-être malade, si parfois, sur ce plateau, dans la solitude, elle ne regrette pas ce qu'elle a fait, d'irréversible.

Ce jour là, nous entrâmes chez eux. A cause du gris du ciel, les lumières étaient allumées comme au crépuscule. Tout joyeux d'avoir de la visite, ils le manifestèrent par des sourires, une activité soudain déployée pour nous faire asseoir sur le divan, pour nous faire accepter une boisson chaude. Ils sortirent un moment. Je perçus d'abord cette pièce comme tiède, à cause de l'humidité du dehors, mais peu à peu le froid vint et l'immobilité jointe à l'humidité des cheveux et des vêtements, me rendit frissonnante à mesure que passait le temps. J'éprouvais là un malaise. Tout était raide dans ce salon et d'un étonnant mauvais goût : des appliques en faux rustique, des vitres en verre guilloché, des bibelots à base de champignons de plâtre, de nains de la forêt noire, des chromos où une biche boit au ruisseau. Les meubles en plaqué, la cretonne bariolée du canapé, tout blessait la vue et plus encore dans une belle architecture ancienne. Il montait jusqu'au plafond garni de poutres une ignoble tapisserie à ramages et il pendait entre ces poutres un lustre à boule de verre où des traînées de peinture jaune sur fond marron imitaient le bois. Je demandai à Adrienne si cette maison était louée meublée et comprenant ma question elle désigna d'un geste du menton toutes les décorations : la lampe en fausse rocaille, les tabourets au pied tourné, genre rustique : « Il faut bien qu'il fasse quelque chose toute la journée. Vous savez, leur voiture bouge à peine de place ».

Pendant quelques instants, la moquerie l'emporta. Mais déjà ils revenaient, glissant sur des patins, car tout était magnifiquement propre, et ils nous avaient fait enlever nos bottes au bas de l'escalier.

Avec des sourires, ils portaient du thé, du café et un gros cake tiède, nous invitant à manger du geste...

Parlions-nous de saint en regardant quelque image? En tous cas, c'est là qu'Adrienne me dit : « J'en ai vu une, moi, de sainte... ». « Oui, je suis entrée dans sa tombe, on la voyait derrière un verre plein de poussière et piqué d'humidité... Sa robe était verte... ». « Il ne restait qu'une sorte de momie... C'était il y a sept ou huit ans... ».

Je me souviens que je me tournai vers son visage romain, vers ce regard auquel rien n'échappe, vers cette voix si bien timbrée. Je la voyais à travers mes cheveux trempés et dénoués, dans la lumière de la lampe en «rocher» et cette morte est désormais allongée dans l'humidité de décembre, près d'un gâteau pesant de beurre, dans une pièce où des espèces de muets miment le contentement réciproque.

Ce jour-là, je n'en sus pas plus, mais j'avais situé Arre et l'essentiel de l'histoire : le cadavre sous vitre dans le cercueil ouvert.

J'arrivai à Arre un vendredi Saint. Toutes les vieilles étaient au chemin de croix. J'y allai aussi. Je désirais rencontrer les plus anciens du village. Il fallait essayer de situer dans le temps cette morte dont j'ignorais même le nom.

Je sus bientôt qu'elle s'appelait Marie Brun et voilà ce que je pus reconstituer de l'histoire d'après Rose Frontin, Louis Giniès, Marie Pélissier, Jacques Brun, Gaston Clapier, le Journal du Midi et L'Echo des Cévennes.

Le 22 janvier 1877 on s'apprête à enterrer à l'église d'Arre une jeune fille de 22 ans. Elle est morte le 20 janvier. Depuis huit ans elle avait ce terrible mal de poitrine dont on a si peur. Au début de sa maladie elle « vaquait dans le village à ses affaires » ; menait l'activité qui incombe à une fille de paysans. Mais vers la fin de l'année 76, elle fut obligée de garder le lit, la phtisie était alors accompagnée d'ulcères de la gorge et de sueurs d'une abondance anormale qui épuisaient profondément la malade. Elle ne devait plus vivre longtemps, et les derniers jours le médecin ne vint même pas lui rendre visite.

La famille exploitait une ferme dans le hameau de La Baume, à quelque distance d'Arre, sur les pentes qui bordent la vallée de l'Arre au fond de laquelle le village est situé. On accède à La Baume par un sentier très tortueux. C'est par là que l'on devait descendre le cercueil — suivant l'usage cévenol, il devait rester découvert jusqu'à la mise en terre pour les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles. Des jeunes filles vêtues de blanc, de l'âge de la défunte, portaient le cercueil. C'est sur le chemin que — disent encore les gens aujourd'hui — sa petite sœur Léonie s'écria : « elle a bougé ! » déclenchant l'affaire qui allait durer un mois et plus de cent ans.

Le Journal du Midi rapporte « qu'une des mains de la défunte s'était dérangée, sans doute à cause des cahots inévitables de la

route », mais que c'est bien Léonie qui a remarqué cela.

On posa donc le cercueil sur le sol et le cortège des femmes, où se répandait une extraordinaire agitation, regarda et toucha dans un désordre retenu encore par le sacré de la religion et le tragique de la mort ; «le corps est tiède!» «il est souple» « ses lèvres sont roses!» « sa joue est chaude » « sa main aussi!».

Le prêtre imposa silence, s'approcha à son tour et « constatant les faits » déclara qu'il fallait quérir un médecin et qu'il ne procèderait aux obsèques qu'après une constatation légale.

On rebroussa chemin et le cercueil revint à la maison paternelle. La jeune fille fut recouchée dans son lit.

On imagine aisément ce qu'un tel événement « extraordinaire » créa immédiatement d'incroyable effervescence, de cris, d'exclamations, de commentaires multiples, de dizaines de récits, de récits racontant des récits, et cela dès les heures qui suivirent ; comment la nouvelle s'enfla se transforma, se colporta. S'il y a un endroit dont on ne sort pas, c'est bien d'habitude du cercueil. Où le mit-on « en attendant » ? dans quelque coin de grange ? dans un coin de la chambre ? Personne n'en a parlé. Il resta là, pourtant, horizontal ou vertical, effrayant.

Le docteur Pons se rendit sur place avec le Maire et divers notables. Ils reconnurent qu'il y avait quelques « frissonnements » dans les muscles, un « retour de la chaleur vitale » et conclurent qu'on ne procèderait à l'inhumation que lorsque le corps présenterait des signes évidents de décomposition, seule certitude que l'on peut avoir de la mort réelle.

On commença par frictionner Marie pendant deux heures et demie et l'on n'obtint d'elle d'autre signe que cette tiédeur, ce teint, et cette souplesse des membres. On l'avait recouchée dans son lit, mais chaussée et gantée, « dans tout l'appareil de la toilette funéraire » et exposée aux regards, aux attouchements de la foule qui dès le lendemain commença à affluer. Tout le monde voulut se rendre compte et on dénudait son bras pour palper la chair s'assurer des menues pulsations de l'artère au poignet diaphane, passer la main sur sa joue.

D'un côté de ce lit, la médecine était là qui voulait observer scientifiquement le « cas ». Les docteurs venaient tous les jours pour vérifier si l'on remplissait leurs prescriptions : couvrir la malade de chauds lainages, placer des briques autour du corps. Dans les premiers temps ils essayèrent même de lui faire prendre quelques «cordiaux » — de ces alcools de vin ou de fruits distillés sur place — mais sans résultats.

De l'autre côté un nombre considérable de « curieux et surtout de curieuses » venaient voir la jeune fille, et à travers elle un « événement miraculeux ». Leur propos à eux, n'était pas de considérer Marie Brun comme un cas médical, mais au contraire de la regarder

avec les yeux de la foi, attendant un retour à la vie normale pour pouvoir crier au miracle. Ils ne la quittèrent pas de trois semaines. Le voisinage, la famille et les visiteurs se relayèrent auprès de ce lit, à la fois lit funèbre et lieu de prière. Dès le lendemain des cierges brûlèrent, on veilla en priant, en récitant des chapelets, en demandant à Marie, déjà, d'intercéder pour les vivants. On déposait une obole dans une écuelle auprès du lit, comme on le fait dans le tronc d'une chapelle quand on vient demander une grâce.

Les journaux d'époque n'ont rien gardé de la ferveur populaire, de l'énorme masse des propos tenus. Très scientifiques, ils donnent la parole au docteur Pons, au docteur Daussat. Mais cent ans après encore, en ce vendredi saint où je tente d'explorer de vieilles mémoires. Louis Giniès raconte — il le tient de sa mère — que lorsqu'on piquait le corps avec une épingle, il saignait, qu'au café d'Arre le petit garçon n'arrêtait pas de conduire les « pèlerins » sur le sentier tortueux jusqu'à La Baume où dans la chambre, ils trouvaient la « sainte » vêtue de blanc dans son lit près des gens en prière et pouvaient constater qu'en effet non seulement « ça ne sentait pas mauvais » mais qu'une odeur parfumée se répandait autour d'elle, qu'elle était « rose » et maniable. On parlait de la « sainte » qu'on avait failli enterrer vivante. On parlait de sa «sainteté», rappelant ses pieux sentiments, son courage pendant sa maladie qui ne l'empêchait pas de mener son travail quotidien, de l'excellente réputation dont elle jouissait et surtout de cette préservation de la chair qui se manifeste par la fameuse « odeur de rose » que la légende dorée ne cesse de mentionner et qui est l'apanage des corps élus.

On raconte encore aujourd'hui qu'on mena jusqu'à La Baume les enfants de l'école d'Arregas, maîtresse en tête.

Le 26 janvier elle n'était « pas encore défigurée ».

On vint la photographier. La photo, dit-on, fut réussie.

Pendant tous ces jours où les gens nombreux viennent s'abreuver à l'irrationnel, au surnaturel, à l'extraordinaire, affamés des signes « d'ailleurs », les intellectuels parlent raison et science.

Le docteur Pons qui recueillit des traces de buée sur le miroir et sentit battre le cœur — si doucement — tente d'expliquer à la fois l'état de léthargie, la souplesse des membres et « l'odeur de sainteté ».

L'état de léthargie est dû a une phtisie de troisième période, maladie débilitante s'il en est, encore plus lorsqu'elle est accompagnée de « sueurs colliquatives ». L'absence de rigidité — qui les surprend fort — serait due à l'emploi de « délayants » qui « rendraient raison de l'anomalie ». L'absence d'odeur résulterait de la pureté des tissus due à l'évaporation. Il signale les doigts transparents. Quant à l'odeur parfumée elle serait venue du miel rosat que l'on donnait en gargarismes à la malade. Le « miel rosat » est un miel mêlé de vinaigre que l'on utilise dans les campagnes et, ajoute le docteur Pons « il a plutôt l'odeur du vinaigre que celle de la rose ».

Le 6 février, elle avait toujours les «lèvres rosées », cette facilité des membres à «se laisser mouvoir sans raideur en tel sens que l'on voulait », mais les phénomènes vitaux avaient cessé.

Le docteur Beau, de Sumène, monta avec un appareil électrique pour voir si le corps réagirait à cette excitation, mais il y demeura insensible, bien que les signes de décomposition ne se soient pas manifestés. Certes, reconnaissent le docteur Pons et son confrère, le ventre présente un léger météorisme, et lorsqu'on presse entre les doigts la peau de la mâchoire inférieure, on obtient une légère dépression. Mais, disent-ils, ces deux phénomènes s'observent dans d'autres cas de maladie et n'ont aucune valeur en l'absence d'odeur cadavérique.

Un journaliste d'un département voisin, rationaliste et anticlérical, explique que près du cercueil il a senti une forte odeur de cadavre, que si les membres sont souples, cela est dû au grand nombre d'extensions et de flexions qu'ils ont subi en peu de jours, qu'on aurait dû inhumer «la demoiselle » puisqu'elle avait été frictionnée sans résultats pendant deux heures et demie et surtout que l'on crie au miracle dans le but d'ériger à Arre un lieu de dévotion qui serait « une bonne aubaine pour le curé de la paroisse ».

On lui fait répondre dans l'Echo des Cévennes par le docteur Daussat, un savant incontesté qui vint lui-même à Arre le 6 février. Ce journaliste est accusé d'ignorance sur les états cataleptiques. On le renvoie au volume IX page 612 de la bibliothèque du médecin praticien où dans une dissertation sur la catalepsie, Daussat explique que dans ces états on ne réagit ni à la lumière vive dans l'œil, ni à la pression de stylets, ni à des «sternutoires énergiques». «Vous jugerez alors si de simples frictions pouvaient faire la moindre chose sur Marie Brun». Il précise aussi, cet éminent Daussat, que le curé de la paroisse «dans cette circonstance, s'est tenu à l'écart».

Ainsi se joue auprès du corps de la jeune fille un débat scientifique, une querelle d'intellectuels, tandis que ses parents et amis, avec l'argent de la collecte qui continue d'affluer, ont déjà entrepris de faire construire près de la ferme un tombeau où elle sera ultérieurement déposée. Peut-être alimentent-ils leurs conversations de ceci ou cela compris dans un article, à travers un langage scientifique qui leur échappe d'autant plus que leur langue de tous les jours est l'occitan, l'occitan de ce coin des Cévennes qui sert à leur vie de travail, et qui s'embarrasse à traduire «émétique» et «sternutoire», «météorisme» et «colliquatif», «cataleptique» et «olfaction». Phtisie même étonne ceux qui parlent «de mal des poumons», de «mal» tout court.

Le petit peuple parle et rêve et s'extasie. Il continue de parler et de croire. La caution des prêtres, il la désire mais il s'en passe, comme il l'a toujours fait. L'Église a bien du mal à juguler sa fringale de merveilleux et d'espoir. Parfois même elle n'y parvient pas. Celle qui est marquée pour toujours et en qui se concrétisent ces aspirations des esprits simples, c'est Léonie la sœur de Marie Brun.

Dans la solitude et la monotonie de la vie agricole, dont la mort même d'une jeune tuberculeuse faisait partie, voilà qu'arrive cet événement inouï. C'est une adolescente. Il y a quelque part, tout à côté d'elle, un cercueil déserté, une chambre mortuaire éclairée d'un cierge, le murmure des prières et des exclamations, l'argent qui s'accumule, les gens qui amènent un mouchoir et le passent sur les lèvres de Marie pour une relique, le mysticisme qui se développe, les expériences des savants, les mains curieuses des visiteurs qui soulèvent la manche pour dénuder l'artère du bras, qui manipulent le maigre poignet et le cou frêle. Et ce corps silencieux et présent et peutêtre vivant, entendant à la fois les voix des hommes et celle de Dieu. Tout cela la pénètre et ne la quittera pas jusqu'à la mort.

Le 8 février, le docteur Pons fait un dernier article dans l'Echo des Cévennes. Il dit que maintenant les signes de décomposition organique sont suffisants pour délivrer le certificat de décès : des ballonnements du ventre, des taches sur la peau, et une lègère infiltration des joues. Le docteur Beau fait une dernière expérience avec sa « machine électrique » et le permis d'inhumer est transmis au maire d'Arre.

Toutefois les médecins recommandent de la coucher dans une bière «entre des ouates». Le tombeau construit pendant les trois semaines que dura l'événement allait servir. Ce ne pouvait être un tombeau ordinaire. Certes il se présentait comme ces petites chapelles des cimetières: on pouvait y pénétrer par une porte de fer forgé noire. Mais dedans, au lieu de trouver un autel en miniature, on pouvait circuler autour d'une plaque centrale de verre, au-dessous de laquelle on avait déposé le cercueil toujours ouvert.

Ainsi on pourrait s'informer de ce qu'il était advenu du corps « dans l'intérêt de la science », mais en même temps la foule pourrait continuer à venir la voir et la famille à la faire voir.

Les hommes de science avaient annoncé que le corps « pourrait se parcheminer », « passer à l'état de momie » et les gens pensaient et disaient : « comme celui de tant de saints, qu'après des siècles on trouva intacts dans leur bière : ce qu'il reste de saint Fulcrand de Lodève présente bien une chair presque vivante et sanglante... et la langue de saint Antoine de Padoue « intacta e rossa » au centre du reliquaire... et le pied de sainte Catherine dont on pourrait encore peindre les ongles... et Bernadette et la petite Thérèse que l'on peut voir encore dans leur châsse de verre ».

On la déposa dans ce caveau le 13 février, sans toutefois que l'odeur cadavérique se soit manifestée, encore souple et maniable. « Le Journal du Midi » rapporte que le tronc des aumônes fut ouvert et qu'on y trouva « une grande quantité de gros sous et quelques piè-

ces blanches formant une modique somme ». Mais les gens, encore aujourd'hui, parlent d'une assiette à son chevet, d'une grosse somme d'argent avec laquelle le tombeau fut payé, et qu'il était précisé d'ailleurs aux pèlerins que l'argent servirait à la construction de la sépulture.

Lorsque meurent les gens, d'habitude, il y a un moment où la terre ou la pierre se referment sur le secret de la mort. Pour Marie Brun, il y eut ce verre à travers lequel on scrutait ce qui d'habitude échappe au regard.

Pendant des années le petit garçon du café guida les visiteurs jusqu'à La Baume. Il y montait aussi les gens du village, des enfants avec leur mère. Ils entraient dans le tombeau, courbés, et dans la lumière parcimonieuse voyaient le corps, priaient et donnaient leur obole aux parents. Les médecins durent bien venir aussi, après, mais aucun rapport n'en est resté. Et qui sait si leur science n'était pas un prétexte pour se pencher vers l'invisible ?

Léonie grandissait. Elle aussi venait «voir sa sœur » à travers la vitre que le temps embuait, couvrait peu à peu de mousses minuscules.

Avec les années, Léonie devint une grande belle femme, « forte » comme on les aimait. Elle avait d'abord été longtemps malade, puis guérie à la suite d'un voyage à Lourdes. Elle porta toute sa vie sur la tête une sorte de coiffe qui tenait du fichu et du voile de religieuse. Elle était d'une piété excessive et c'est de cela que les gens se souviennent encore aujourd'hui. Elle passait son temps à prier et quand elle disait : «j'ai du travail» elle voulait dire qu'elle avait des prières à faire. Elle avait quitté La Baume pour Arre, au moment de son mariage — car elle se maria finalement — mais elle était présente dans les collines autour de la ferme et à La Baume même près du tombeau de sa sœur. Il y avait dans la montagne une vierge, une sorte de Notre Dame de Lourdes, auprès de laquelle elle venait prier presque chaque jour, terminant ses dévotions devant le tombeau de Marie. Il se raconte que le curé l'admonesta plusieurs fois pour sa piété intempestive et l'envoya faire la soupe à son mari. Il la trouvait souvent à l'église d'Arre, un cierge allumé à la main. On la considérait un peu comme « dérangée » dans ses obsessions mystiques. Un jour, elle se cassa la jambe, elle refusa le médecin, se contenta de prier et fut guérie sans séquelles. On le raconte avec quelque étonnement.

Bientôt les enfants du village la connurent, ceux qui étaient nés des témoins de l'affaire, puis ceux qui étaient nés des témoins des témoins. Quand ils jouaient dans les champs suspendus au-dessus d'Arre, ils savaient qu'ils pouvaient la rencontrer. Ils l'évitaient, se cachaient pour qu'elle ne les voit pas, car si elle arrivait à les serrer, elle les obligeait à prier, puis elle les amenait « voir sa sœur » et leur racontait l'histoire, une fois de plus, après leur avoir ouvert la grille

noire dont elle portait sur elle la clef. Les enfants avaient peur d'elle et de cette étrange momie derrière son verre, même s'ils riaient un peu. La sœur de Rose Frontin se souvient de ces prières supplémentaires infligées par «la folle », «la sorcière » et elle en a souvent parlé à sa petite sœur.

La colline du côté de La Baume était hantée par cette espèce de démente priante et farouche.

Puis elle mourut. Est-ce son fils qui possède la photo ancienne dont Léonie ne se sépara jamais, celle dont le journal dit qu'elle fut réussie?

On continua à venir vers le tombeau, de loin en loin, de plus en plus rarement. Bientôt la curiosité prit la place du sentiment religieux. Adrienne y vint un jour et vit cent ans après encore, le cadavre au visage comme un bout de vieux cuir et, comme elle dit, « la robe verte ». Mais les témoignages sont formels, c'est de blanc qu'elle était vêtue. Il faut croire que, comme le verre, la robe se couvrait de mousse avec le temps.

Un peu plus tard encore, des gamins du village vinrent sacrilègement jouer avec la mort. Le verre fut cassé. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut se jeter comme projectiles des os humains. Jacques Brun se souvient qu'ils mirent le crâne au bout d'un bâton et se poursuivirent pour se faire peur.

Un 25 mai, avec Adrienne, j'ai pris au-dessus d'Arre le chemin de terre qu'avait suivi le cercueil.

Dans la ferme de La Baume, des marginaux se sont installés. Personne à Arre n'ose y monter. Ils ont des chiens et ils font fuir les gens, raconte-t-on.

Il fait chaud déjà lorsque nous avançons et le pays est dans sa saison de grâce, plein de fleurs.

Lorsque nous arrivons en vue des bâtiments, nous apercevons dans le jardin potager un grand jeune homme blond qui travaille, tout nu.

Il disparaît comme par magie et ne nous rejoint que devant le tombeau, habillé cette fois. Nous lui racontons pourquoi nous sommes là, nous redisons l'histoire vieille, reconstituée à peu près, des menues traces que laissent dans l'Histoire ceux qui n'en ont pas.

L'homme est courtois et intéressé.

Voilà 105 ans que Marie Brun est morte. Il ne reste qu'un seul pan de verre et au fond du trou avec des débris de planches, d'os longs et quelques vertèbres, un morceau de calotte crânienne, comme un fond de bol brisé.

Marie ROUANET

# JOSEPET, LE «SAINT» DE LEZIGNAN-LA-CÈBE

Cette note a pour but la présentation d'un personnage singulier, pris entre mythe et réalité, difficile à cerner par des documents écrits authentiques, mais toujours d'actualité au sein de la communauté qui lui a donné le jour. Après quelques mots sur les éléments biographiques connus, nous envisagerons les différents aspects de la personnalité légendaire de Josepet.

1. — Eléments biographiques

Ces quelques notes reposent sur l'affirmation que Joseph Auriac s'identifie à Josepet, affirmation étayée par le témoignage de Maurice Trinquier, descendant de cette famille, attentif à son passé et catégorique sur ce point. Le décès de Joseph Auriac, d'après les actes de catholicité, date de 1788 : «L'an que dessus (1788) et le vingt-quatrième de septembre a été enterré dans le cimetière Joseph Auriac, travailleur de terre, âgé de quatre-vingts ans ou environ, décédé le jour d'hier, c'est le premier enterrement auquel les pénitents ont assisté. Le sieur Pierre Balsié, régent des écoles ayant signé avec nous »¹. Il restait à parcourir les actes de baptêmes du début du siècle pour le retrouver : «Le 7 octobre 1710 a été baptisé Joseph Auriac, fils légitime et naturel d'autre Joseph et d'Isabelle Marcourelle mariés. Le parrain a été Claude Julien son oncle maternel de la ville de Pézénas, la marraine Marie Rouger, témoins Jean Pierre Saisset et Paul Estève de la paroisse signés avec moi »¹.

Voici donc une longue vie de près de quatre-vingts ans pour ce travailleur de terre. Le compoix pouvait permettre de mieux situer le profil et l'évolution sociale du personnage :

« Joseph Auriac et Jean Auriac son frère »², tel est le titre de la rubrique du compoix concernant les Auriac. Cependant, il n'y avait primitivement que Joseph Auriac; « et Jean Auriac son frère » est un ajout d'une autre écriture, sans doute porté sur le registre en 1759 date du relevé de partage après le décès du père, le premier Joseph Auriac.

La propriété paternelle était imposée de 10 livres, 19 sous, 10 deniers. Elle se composait « d'une maison dans les murs, une maison et pattu au barris, d'un jardin, d'une ayre, deux olivettes au ténement du côteau, de 12 champs — 9 au côteau et 3 dans la plaine de l'Hérault. » Il y avait 141 propriétaires lézignannais et seulement 29 d'entre eux se trouvaient imposés au-dessus de 10 livres de compoix.

Les Auriac sont donc plutôt aisés dans la société paysanne lézignannaise du XVIIIe siècle. Seul Joseph, a, peu à peu, d'après les mutations notées aux marges du compoix, vendu ou aliéné toutes ses possessions jusqu'à devenir le «travailleur de terre» que révèle son acte de décès.

#### 2. — La légende

Régulièrement des messes sont dites en l'église paroissiale pour le repos de l'âme et la mémoire de Josepet. Les frais de ces messes sont couverts par le revenu d'une quête faite par une des dames de la paroisse - pas forcément la même chaque fois -, à intervalles irréguliers. Ces manifestations spontanées et communautaires sont complétées par des actes individuels, comme le dépôt de fleurs sur la tombe de Josepet, et procèdent de la même raison : Josepet est honoré parce qu'il protège le village de la grêle et des calamités agricoles. Cela est vérifié par maints orages qui « filent le Rhône », c'està-dire qui partent vers l'Est, en direction de Montpellier. D'ailleurs, déjà de son vivant on lui demandait de dire des prières contre la grêle, « car c'était un saint homme... très vieux, qui avait du bien, mais l'avait tout donné aux pauvres », «il vivait dans son magasin, il fallait le faire manger par une sorte de chatière. Quand il sortait, les enfants lui couraient après et lui jetaient des pierres car il avait une maladie de peau, la lèpre».

Ces attitudes et ces propos complètent et éclairent d'un jour différent ce personnage. En effet, Josepet, protecteur du village, devient aussi un exclu, un rejeté, frappé d'une maladie infamante entre toutes, la lèpre. Sa légende contient de surcroît des éléments maléfiques : il ne faut pas couper le laurier qui pousse sur la tombe, au coin du nouveau cimetière — mis en place quelques années après son décès. L'auteur de toute déprédation du laurier serait susceptible de mourir dans l'année, ou dans les trois jours, selon les informateurs. Les cantonniers en ont fait l'expérience, affirme-t-on. Le fait est que ce laurier n'est jamais taillé.

Au total, ce Josepet, alias Joseph Auriac, paraît pouvoir être rapproché des ermites plus ou moins clochards qui peuplent les ermitages disséminés dans la vallée de l'Hérault au XVIIIe siècle. La communauté peut s'en passer, elle les tolère malgré leur errance et leur dissidence, comme Josepet prodigue de ses biens, même pour une «bonne cause», est toléré. Mais cette même communauté est toujours prête à rejeter ces « dissidents », comme Josepet, lapidé par les enfants.

La famille de Josepet a eu par la suite une activité importante au sein de la communauté paroissiale, Joseph Auriac est marguillier en 1848; après lui, Fortuné Auriac l'est en 1865, Darius Auriac lui succède en 1891; enfin Pierre Auriac, décédé en 1925, est lui aussi marguillier «issu d'une famille profondément chrétienne, il voulait embrasser l'état ecclésiastique » (3). Avec lui s'éteint le nom d'Auriac dont ne demeure que le monumental et sévère tombeau du XIX° siècle et le souvenir toujours vivant et vénéré de Josepet, le « saint » de Lézignan-la-Cèbe.

Bruno OUSTRIC

#### NOTES

- (1) Archives communales de Lézignan-la-Cèbe. (2) Idem, Compoix.
- (3) Registre du Conseil paroissial.

La propriété paternelle était imposée de 10 livres, 19 sous, nous par la composition de la composition

The Landsonia

Romandent des messes des afficients Politice paroissiale pour le separe de l'ame et la memora de amesses. Les frais de ces messes sont converts par le revenu d'asse messe tante par une des dames de la paroisse — pas fescerons la messe straque fois —, à intervalles irrequières. Ces manifectations mes parciantes et communautaires sont complètees par des actes inconsecte, comme le dépêt de finars sur la tombe de longe. It conveient de la même raison losepet est honoré paux d'alt sous et voltage de la grêle et de commités agricoles. Cela se une manifectat à voltage de la grêle et de commités agricoles. Cela se une manifectat à une mandait de due des restres contre la grêle, est a les parties et la commandait de due des restres contre la grêle, est a les des actes de la partie de la partie de la grêle, est a les des actes de la partie de la pa

Area ce personnage. Le sein content protecteur du village, desseu aussi ou exclu, en rues cappé d'une maladie infamante entre toutes, la lépre su une de current de aureroft des éléments maléfiques : il ne sair par consent laurier qui pousse sur la tombe, au coin du nouvers sur le content du laurier estait susceptible de mourre dans l'avec de la toute de trois jours, seion les informateurs. Les cantiques que le trois jours, seion les informateurs. Les cantiques que la trois pours, affirmes on. Le fait est que ce aurer dans l'avec de la trois jours, seion les informateurs. Les cantiques que le trois jours, seion les informateurs de ce aurer de la content de la trois jours de la content de la con

An touch us says Joseph Anriac, paraît pouveir être rapproché de proché de p

# LA « DEVINAIRA » DE LACOSTE : MARIE REY (1770 - 1841)

Dans son excellente étude des Figures de la sorcellerie languedocienne, Jean-Pierre Piniès étudie successivement lo brèish, le sorcier, l'endevinaire, le devin, guérisseur ou leveur de sorts, et l'armièr, le messager des âmes. Il nous apprend que les armièrs, ou armassièrs, doivent être nés le jour de la Toussaint ou le jour des morts ou encore pendant la messe de minuit. Ils « ont le pouvoir de converser avec les âmes des défunts et sont les intermédiaires entre les morts et les vivants». «Des morts en appellent à l'armièr, lui confient qu'ils souffrent et le chargent d'un message auprès des vivants. Le contenu ne change guère : il faut faire dire des messes et des prières ou bien réparer une faute commise par le mort ou le vivant. L'armièr dès lors doit accomplir sa mission et informer les parents du disparu de ce qu'ils ont à faire »1. On trouve des armièrs dans « le comté de Foix, le Toulousain, le Lauragais, l'Aude, le Castrais et l'Aveyron». Jean-Pierre Piniès ajoute : « Nous n'avons pas trouvé jusqu'à présent le mot pour l'Hérault, mais des recherches plus précises permettront peut-être d'affiner la carte de l'extension »2

Je n'ai pas davantage trouvé les mots armièr ou armièra dans l'Hérault mais, sans être désignée par ce nom, une femme de Lacoste a pu en jouer le rôle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIX<sup>e</sup>.

«Marie Rey était née à Lacoste, le jour des morts, vers l'an 1770. Dès l'âge de quatre à cinq ans, elle avait des attaques de nerfs et prétendait être oppressée par les morts, qu'elle voyait, d'après ses dires, toujours présents devant elle. Le curé hésita longtemps, nous a-t-on affirmé, à lui faire faire la première communion, car elle avait toujours ses attaques de nerfs. Sa pâleur était effrayante et presque cadavéreuse. Quoique pratiquant la religion avec une dévotion exemplaire, les curés des environs fulminaient sans cesse contre elle ; l'évê-

que lui-même se mêla de la partie et défendit de donner l'absolution à quiconque l'aurait consultée.

Malgré tout, on venait la trouver de fort loin et de tous les pays d'alentour. Elle prétendait avoir des conversations avec les morts, et recommandait à ses clients, desquels elle n'exigeait rien comme salaire (on donnait ce qu'on voulait), de faire dire beaucoup de messes, de distribuer du pain aux pauvres, etc. Elle assurait à ceux qui la consultaient que c'était l'âme d'un oncle, d'un grand-père ou de tout autre parent qui était en souffrance, et dont l'oubli de la part des vivants occasionnait à ces derniers les malheurs qui les frappaient. Elle avait épousé le sieur Etienne Carrière. Sa mort arriva en 1842³; elle avait alors soixante-douze ans. Ne laissant aucun enfant, elle fit un testament en faveur de quelques neveux qui furent ses héritiers. Comme on lui refusa la sépulture religieuse, elle fut enterrée sans le secours d'aucun prêtre, au coin d'une de ses terres, où l'on bâtit sur sa tombe une petite masure sans portes ni fenêtres »<sup>4</sup>.

Ce témoignage est sans doute le plus complet que le XIXe siècle puisse nous fournir, mais il est inexact sur le jour de la naissance de Marie Rey: elle naquit le 2 juillet et non le 2 novembre 1770<sup>5</sup>; Fleury-Geniez a donc pris pour vérité une tradition populaire qui justifiait la fonction d'armière de notre personnage. Il n'a pas vérifié davantage la date de sa disparition survenue le 11 février 1841, erreur qui ne tire pas à conséquence.

Pour l'enterrement de Marie hors du cimetière paroissial, on pourrait noter que sa sépulture ressemblait à bien des sépultures protestantes — il suffirait pour s'en convaincre de parcourir le Gard — et l'on sait ici le sens du mot uganaud, notre devinaira aurait-elle été traitée en uganauda? D'autres emmurements viennent à l'esprit, ceux de Carcassonne aux XIIIe et XIVe siècles. Mais n'est-ce pas aller trop loin? Certes, en 1841, le cimetière communal était géré par la fabrique — le conseil paroissial —, il était loisible au curé de refuser la sépulture chrétienne et d'en indiquer les motifs; nous n'en saurons jamais le fin mot: les registres de catholicité ont été détruits entre 1792 et 1845. Cependant n'avons-nous pas affaire à un choix personnel? Se faire enterrer sur ses terres n'est pas un fait exceptionnel au siècle dernier. Maintes tombes champêtres subsistent sur nos territoires, j'en ai toutefois rarement vu d'aussi simples et d'aussi anonymes que celle qui est décrite ici.

Un article de La Dépêche, il y a plus de quinze ans, en parlait sur le mode fantastique : « A Lacoste, une sorcière est murée dans une cabane de pierres, au milieu d'un champ...

On a vendu récemment, à Lacoste,... une « maison de la sorcière » pour une bouchée de pain. Et le propriétaire est tout prêt à vous offrir gratuitement un champ sur lequel plane une inquiétante légende. Les possesseurs successifs vous l'affirmeront : rien n'y a

jamais pu pousser. Certains soirs de clair de lune, on y entend des râles.

Dans le coin le plus reculé du champ, une étrange construction a la semblance d'un antique four à pain. La tradition veut que l'on ait muré là le corps de Marie Rey, la sorcière de Lacoste...

... On ne l'aimait pas et on le lui fit bien voir à sa mort le curé ne voulut pas l'ensevelir au cimetière. Alors les villageois s'empressèrent d'édifier ce très curieux édifice parvenu jusqu'à nous, dans lequel son corps fut littéralement muré.

Il y a bien longtemps de cela et pourtant, chacun est persuadé, à Lacoste, qu'elle a jeté un sort sur le village et que le champ est hanté ».6

Nous ferons la part du sensationnel ou de l'exagération dans ce texte par comparaison avec ce que racontent aujourd'hui encore les Costolins.

«Le propriétaire du champ où était le tombeau l'a fait enlever parce qu'il n'arrivait pas à le vendre. Il disait : *m'a emmascat*, elle m'a ensorcelé. Il n'y croyait pas bien sûr »<sup>7</sup>

«On avait enterré la devinaira de Lacoste au coin d'un champ, sous prétexte qu'elle était sorcière. Le tombeau était une petite maison entièrement fermée sauf une meurtrière. Il y avait deux cyprès, il en reste un. Personne ne voulait construire sur ce champ. Quand le propriétaire s'est décidé, il a fait enlever cette tombe et il a fait rechercher les ossements pour les faire mettre au cimetière. Ils avaient mis beaucoup de grosses pierres, probable qu'ils craignaient qu'elle s'échappe, mais dessous, il n'y avait rien. Ils ont bien creusé pourtant. Comme il n'y avait rien, évidemment il n'y avait plus de raison de ne pas bâtir »<sup>8</sup>.

« Marie Rey était une sorcière, on l'a enterrée dans une cabane, là. Elle voulait pas se faire enterrer au cimetière, elle s'est faite enterrer dans cette espèce de cabane... Par la suite, on a construit à côté et c'a été démoli... quand même maintenant le nombre d'années, je peux pas vous le dire... Soi-disant que c'était un genre de sorcière... Elle s'imaginait certaines choses. Elle avait des différends avec le curé, peut-être, alors c'est pour ça que, dans son idée, elle a pas voulu être enterrée au cimetière »9.

Cette réputation de sorcellerie devait remonter fort loin puisqu'un historien de Lodève pouvait écrire en 1851 : « A Lacoste, on a longtemps cru aux sorciers, une vieille femme qui a cessé d'exister, disait la bonne aventure, se mêlait de devination (sic) et faisait journellement des dupes. Le bruit public fait craindre que le trépied de l'ancienne Sibylle de Lacoste ne se soit transporté à Clermont. » 10

Messagère des âmes, devinaira 11, Marie dut être aussi guérisseuse : « Élevée par un vieux curé féru de botanique, Marie savait soigner les bêtes au moyen d'herbes. On venait de loin la consulter quand on était dans l'embarras et pas seulement quand le bétail semblait atteint d'un mal mystérieux. On murmurait toutefois qu'elle tenait commerce avec le diable. On ne comprenait pas, en effet, qu'étant sans ressources, elle refusât toute rétribution pour ses services » <sup>6</sup>

« Elle était très intelligente. Elle apprenait à lire aux enfants de Lacoste et alors le seigneur et le curé ne voulaient pas ça... Elle voulait que les enfants soient instruits.. Elle connaissait toutes les plantes et elle guérissait les brebis avec les plantes qu'elle cueillait ici... Le prêtre ne pouvait pas la voir comme c'était, vous comprenez. Il n'a pas voulu l'enterrer en disant qu'elle n'était pas chrétienne » 12

Ceux qui ont un «don» sont vite assimilés à des êtres redoutables, à des jeteurs de sorts. Même si l'on reconnaît son rôle bienfaisant, Marie Rey reste la *devinaira*, la devineresse, la voyante, la sorcière. Le jugement est sans nuance.

Son cas ne dut pas être unique. La presse piscénoise en expose un autre en 1845 : « Depuis bien longtemps, à Clermont-l'Hérault, une vieille femme vulgairement connue sous le nom de femme des morts, jouant par spéculation, le rôle de sorcière, exploite la crédulité des bonnes gens. Par la mort d'une redoutable collègue, établie dans le voisinage de sa résidence, qui jadis attirait les superstitieux à dix lieues à la ronde, elle peut aujourd'hui, librement et sans concurrence, exercer son métier. Un malheur quelconque, un accident imprévu frappe-t-il une maison, une famille; un fantôme nocturne vient-il effrayer l'imagination de quelque femme hallucinée, ou même, ce qui touche de plus près au ridicule, une brebis périt-elle au troupeau; un cheval, au milieu des ténèbres, rue-t-il au fond de l'étable, etc., etc., on se hâte d'envoyer consulter la femme des morts. Pythonisse d'un nouveau genre, la femme des morts monte sur un trépied, et préside ; aux diverses questions qu'on lui fait, toujours le même oracle, toujours la même réponse, rejetant la cause des accidents prétendus sur les âmes des morts, qui dans le Purgatoire, demandent des prières. Et après avoir longuement parlé des morts, la bonne vivante n'est pas oubliée : un salaire, d'ordinaire bien large, dédommage la sorcière de ses pénibles inspirations.

En présence de ces habitudes qui rappellent si bien les époques barbares, on se demande si le XIX<sup>e</sup> siècle est bien celui dans lequel nous vivons, et s'il est bien vrai que de pareils faits se passent dans notre pays dont l'industrie semblerait attester la civilisation » <sup>13</sup>.

Laissons le journaliste à ses sarcasmes et à son indignation. La femme des morts quant à elle devait être persuadée de sa mission d'intermédiaire entre deux mondes, en digne héritière de la « sorcière » de Lacoste.

Claude ACHARD

- (1) Jean-Pierre Piniès, Figures de la sorcellerie languedocienne, brèish, endevinaire, armièr, Ed. du CNRS, Paris, 1983, 324 pages, pp. 241 et 242-243.
  - (2) Ibid, p. 241.
- (3) En fait en 1841 : « 1841. Onzième jour du mois de février à cinq heures du soir, devant nous, Jean Fulcrand Sauclières, maire et officier de l'État civil de la commune de Lacoste ont comparu Fulcrand Berthomieu, propriétaire foncier âgé de 39 ans et François Hypolite Charbonnel instituteur communal âgé de 27 ans voisin de la défunte domiciliée au présent lieu de Lacoste lesquels nous ont déclaré que Rey Lambre, Marie-Anne veuve de Carrière Étienne, sans profession domiciliée au dit Lacoste est décédée ce matin à huit heures dans sa maison d'habitation âgée de quatre vingts ans (erreur : 70 ans). Nous, officier de l'État civil, après nous être assuré du décès en avons dressé le présent acte dont nous avons donné lecture aux parties et que nous avons signé avec eux. » (Registre des décès 1833-1842, archives communales de Lacoste).

Lambre est le sobriquet familial.

- (4) A.-P. Fleury-Geniez, Histoire populaire de la ville de Clermont-l'Hérault et de ses environs depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution (arrondissement de Lodève), Montpellier, imp. Firmin et Cabiron Frères, 1885, 222 pages, p. 203.
- (5) « 1770. L'an que dessus et le cinquième juillet a été baptisé (sic) Marie-Anne Lambre née le second (juillet) de Joseph Lambre ménager et de Catherine Laffabrié mariés habitans du lieu de Lacoste. Son parrein a été Pierre Laussel son cousin germain et la marraine Marie-Anne Baumel sa tante qui a dit ne sçavoir signer de ce requise. Sieur Pierre Jean Castelbou régent des écolles et François Sauclieres ont signé avec le parrein et nous

Lauzsel Saucliere Castelbou Maurin curé ».

(Registre d'État civil, 1740-1792, archives communales de Lacoste).

Marie-Anne eut deux sœurs aux noms semblables : Marie-Rose, née en 1773, et Anne, née en 1778, toutes deux mortes en 1848.

- (6) La Dépêche, 14 octobre 1969. Article écrit d'après les propos de Madame Lise Bessière.
  - (7) Témoignage de M. Fabre, maire de Lacoste.
  - (8) Témoignage de M. Jules Bessière, adjoint au maire.
  - (9) Témoignage de M. René Aussel.
- (10) H.G. Paris, *Histoire de Lodève*, Bochm, Montpellier, 1851, tome II, 406 pages, pp. 308-309.
- (11) J'écris devinaira, selon l'orthographe du Dictionnaire occitan-français de Louis Alibert, mais les Costolins prononcent devinhaira.
  - (12) Témoignage de Mme Aussel.
- (13) Le Languedocien, hebdomadaire paraissant à Pézénas, n° 22, 1<sup>re</sup> année, dimanche 16 novembre 1845.

Je remercie M. Denis Bonniol qui a bien voulu me renseigner sur l'état des archives paroissiales, Mme la secrétaire de mairie qui a mis à ma disposition les registres d'état-civil et tous les habitants qui ont bien voulu répondre à mes questions.



Heureux font les morts, qui meurent dans le Seigneur-Apoc. ch. 14.



BILLET D'ADMISSION

# QUELQUES PRIÈRES RECUEILLIES DANS L'HÉRAULT

#### 1. CASTELNAU-de-GUERS 1

— Adòrem Dieu nostet que n'es pas batut ni malmenat, en son pè drech siaguet caussat, en sa man drecha siaguet signat. Ont vas tu Bertomieu? Aquò sarà lo pater mieu. Lo paire que sarà escotat a manòbra va cridar; que cride: fiòc que flamba. Son bastonnet d'argent, sa testa descobèrta, s'en va trapar son amic que fa ges. Anatz ma maire, escotatz aquelas tan belas accions, que las sauprà, que las dirà, lo bon Dieu la reçauprà. Faguetz coma la fuelha que tremola nuòch e jorn quand l'aubre la remena bela mena. Grand Dieu nasquet, ne floriguet plan, Dieu au mens Jèsus.

— Adorons notre gentil Dieu qui n'est ni battu ni mené durement, son pied droit fut chaussé, il se signa de sa main droite. Où vas-tu Berthomieu? Ceci sera mon pater. Le père qui sera écouté va crier à l'ouvrier; qu'il crie: feu qui brûle. (Avec) son petit bâton d'argent, la tête découverte, il va trouver son ami qui ne fait rien. Allez ma mère, écoutez ces actions si belles, qui les saura, qui les dira, le bon Dieu la recevra. Faites comme la feuille qui tremble nuit et jour quand l'arbre la remue de belle façon. Un grand Dieu naquit, il prospéra bien, Dieu (ou) au moins Jésus.

Comme l'avait déjà noté Louis Alibert : « Si l'on tient compte du décousu et de l'altération du texte primitif de ces prières, transmises de génération en génération sans être bien comprises, on ne peut s'étonner d'y trouver de sérieuses difficultés d'interprétation » <sup>2</sup>.

On retrouve dans une prière recueillie par l'abbé Astruc<sup>3</sup> une formule proche :

de sa ma dreito s'est senhado, elle s'est signée de la main droite de soun pè dreit s'es cauçado, elle a chaussé son pied droit. Mais rien ne paraît catholique dans tout cela. On peut penser avoir

affaire à un « pater-blan », une « patenôtre blanche » telle que la définissait l'abbé de Sauvages : « prière superstitieuse et ridicule dont ceux qui sont les zélateurs promettent le paradis à ceux qui la disent tous les jours. Il y a peu de femmes de la campagne qui ne sachent un pater-blan, ou un pater de Calêndos, de Sainte Anne, etc. Oraisons pareilles à celles appelées de trente jours auxquelles le peuple superstitieux attache sans raison des effets merveilleux » <sup>4</sup>

- Prière à réciter avant d'entrer dans le confessionnal :
- Dintre dins lo confessional per declarar totes mos pecats. Se los pecats m'abondan, siòi la plus miserable dal monde. O cièl que siès tant naut que ièu posque pas i abitar, Besarai cent fes la terra per que mon ama siague garrida.
- J'entre dans le confessionnal pour avouer tous mes péchés,
   Si les péchés me submergent, je suis la plus malheureuse du monde.
   O Ciel qui es si haut que je ne peux pas y demeurer,

Je baiserai cent fois la terre pour que mon âme soit guérie.

#### 2. PÉZENAS

- Recommandation à propos de l'Immaculée Conception 5 :

« Vous agirez avec une grande pureté dintention pour honnorer l'immaculée conseption de la divine Marie. »

L'écriture de ce billet est indéniablement de la fin du XVIIIe siècle, mais on sait que le culte de l'Immaculée Conception venait de fort loin. Paschase Radbert, abbé de Corbie, écrivait déjà au XIe siècle que Marie avait été exempte du péché originel. Nous retiendrons seulement que la « Dame » de Lourdes confirma en gascon, en 1858, ce que le dogme avait proclamé en 1854 : « Que sòi l'Immaculada Concepcion ».

L'adjectif divine paraît bien contestable, il donnerait raison à ceux qui accusent les catholiques de mariolâtrie.

#### - Oraison 5:

«La mère de Dieu couchée dans son lit, pleurait et gémissait. Son cher fils vint à passer et lui dit, que faites-vous là ma mère? Je ne dors ni je ne veille, vous m'empéchez de Dormir. J'ai fait un songe bien doulereux, que vous montiez le rocher, qu'à vos précieux pieds l'on vous avait planté des gros clous, ainsi qu'à vos précieuses mains, et à votre précieuse tête on avait planté une couronne D'épines, d'ou le sang versait sur votre précieux visage, à votre précieux côté l'on vous à percé avec une lance, la lune pleurait, le soleil gémissait, et les étoilles étaint au point de dégouter. ma mère c'est une belle oraison quiconque la dira deux fois par jour tout le temps de sa vie, jamais ne périra de mauvaise mort, en récitant le pater.

Tous ceux et celles qui la sauront et qui ne la réciteront pas à leurs voisins souffriront de grandes peines à l'heure de la mort. »

L'écriture de cette petite feuille (18 cm × 11,5 cm) est du début

du XIXe siècle. Comme dans beaucoup de prières populaires on retrouve la hantise de la bonne mort. Les menaces en cas d'absence de transmission sont presque identiques de nos jours à la fin de ces chefs-d'œuvre appelés « chaînes de saint Antoine ».

- Quarantaine de prières pour l'Armée d'Orient :

« O Marie, puissant secours des Chrétiens, nous vous supplions par le privilège de votre Immaculée Conception de proteger notre armée d'Orient. Daignez vous souvenir que votre image a été portée et votre nom béni par nos soldats chez un peuple qui ne vous connaissait pas ou qui ne vous rendait aucun culte. O vous, qui avez triomphé de toutes les hérésies, donnez la victoire à la France, donnez la paix au monde ; donnez aussi la paix à l'Eglise en ramenant dans son sein, tant d'âmes infortunées, qui l'affligent par leur révolte, leurs erreurs ou leurs égarements.

Nous vous prions aussi pour les âmes de nos frères qui ont succombé au millieu des épreuves et des combats, en invoquant votre nom et celui de Jésus notre Sauveur.

Pratiques

- 1. Réciter une invocation aux SS. CC. de Jésus et de Marie et un memorare.
- 2. Assister à la sainte Messe au moins une fois chaque Semaine.
- 3. Faire une ou plusieurs communions et un chemin de Croix, dans le cours de la Quarantaine.

On engage les personnes pieuses à répandre cette quarantaine.

Vu et approuvé Toulouse, le 15 juin 1855 Signé Roger Vic. Gen. »

On ne saurait ici parler de prière « populaire ». Pourtant la diffusion a été assurée par un consciencieux recopiage (feuille 20 cm,5 × 13 cm,5) inséré dans un missel.

Étonnons-nous au passage des croyances que le clergé français attribuait aux orthodoxes russes, considérés comme des hérétiques totalement étrangers au culte de la Vierge et que l'on aurait pu ramener dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, fût-ce au prix d'une confusion entre la guerre de Crimée et une croisade.

## 3. LÉZIGNAN-la-CÈBE6

Prières contenues dans des scapulaires :

a. « A l'honneur de Dieu et le Salut du monde.

Seigneur Jésus-Christ fils de Dieu vivant aidez-moi Sauveur du monde, ayez pitié de moi ; Vierge précieuse bénissez-moi. Je vous prie Sainte Vierge Reine des Anges miroir des bienheureux aidez-moi à l'heure que mon âme sortira de mon corps ; Priez votre cher fils

mon Sauveur qu'il daigne pardonner mes péchés. Ainsi soit-il.

Cette oraison a été trouvée touchant le Saint Sepulcre de Jésus Christ et quiconque la portera dévotement sur soi ne mourra point de mort subite, ne tombera point entre les mains de(s) ennemis, ne sera point attaqué par des bêtes venimeuses, ne mourra point de la peste, ni par le feu ni en bataille ou cette lettre sera il n'y habitera aucun mal.

Oraison - a la tres Sainte Vierge.

Vierge sainte fontaine de consolation plus blanche que la neige Reine des anges je vous recommande mon âme qu'elle jouisse un jour de votre gloire céleste Ainsi soit-il.

Cette oraison a été trouvée touchant le Saint Sepulcre de Jerusalem par un prêtre après avoir dit la Sainte Messe enveloppée d'un linge chose étonnante et merveilleuse II est dit que quiconque la portera dévotement sur soi ne craindra aucune insulte, ne sera point condamné à mort injustement ne mourra point sans confession et ne sera point accusée de faux témoins ; si cette personne était possédé du démon mettez lui cette lettre desur elle elle en sera delivre qui l'apportera pieusement sera sure de voir avant sa mort Notre Dame de bon Secours. Jesus Marie Joseph ayez pitié de moi Reine des Anges, des apôtres et des Martyrs, Soutiens des faibles mère de consolation, mère des ames sainte fontaine de miséricorde Tabernacle du Saint Esprit, paradis des martyrs et des confesseurs aidez-moi par cette oraison et par votre miséricorde présente et à l'heure (de ma mort) afin que je puisse jouir de votre gloire éternelle Amen.»

#### b. «Invocation de la Sainte Croix:

Dieu tout puissant qui a souffert la mort sur l'arbre particulier pour tous nos péchés soyez avec moi.

Sainte Croix de Jésus Christ ayez pitié de moi.

Sainte Croix de Jésus soyez mon espoir.

Sainte Croix de Jésus-Christ préservez-moi de toute arme tranchante.

Sainte Croix de Jésus-Christ préservez-moi de tout mal.

Sainte-Croix de Jésus-Christ tournez-moi à tout bien.

Sainte Croix de Jésus-Christ faites que je vienne au chemin du Salut.

Sainte Croix de Jésus-Christ préservez-moi des accidents corporels et temporels.

que j'adore la Sainte Croix de Jésus-Christ à jamais.

Jésus de Nazareth crucifié ayez pitié de moi Faites que l'esprit malin fuit de moi dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

A l'honneur du sang précieux de Jésus-Christ A l'honneur de son incarnation.

Par où il peut nous conduire à la vie éternelle Est aussi vrai que Jésus Christ est né le jour de Noël et qu'il est crucifié le vendredi Saint. Cette prière a été trouvée en 1105 sur le sépulcre de Jésus Christ envoyée par le Pape à l'empereur Charles quand il est parti pour l'armée pour combattre les ennemis et on la envoyez à Saint-Michel en France celui qui lit cette prière ou qui l'entendra lire, ou la portera sur lui ne mourra pas subitement ne se novera pas ne se brulera pas aucun venin ne pourra l'empoisonner ne tombera pas entre les mains de ses ennemis ne sera pas vaincu dans les patailles Quand une femme se trouvera en enfantement qu'elle lira ou qu'elle entendra cette prière ou la portera sur elle (elle) sera promptement délivrée elle restera tendre mère Quand l'enfant sera né il faut posé cette prière au coté droit, ca le préservera d'un grand nombre d'accidents celui qui porte cette priere sur lui sera préservé du mal de pélésic (d'épilepsie). Lorsque dans la rue vous trouverez une personne attaquée de ce mal posez cette prière sur son côté droit elle se relèvera joyeusement celui qui écrit cette prière pour lui ou pour d'autre je le bénirai dit le Seigneur celui qui s'en moquera ou la méprisera fera pénitence. Lorsque cette prière sera déposé dans une maison celle-ci sera préservez de la foudre et du tonnere, celui qui journellement lira cette prière sera prévenue trois jours avant sa mort par un signe divin de l'honneur de son trépas. »

#### c. «Prière à notre seigneur Jésus Christ

A Dieu tout puissant qui avez subi la mort sur l'arbre patibulaire de la croix pour épier (expier) tous mes péchés O St croix de Jésus Christ soyez toujour avec moi O St Croix de Jesus Christ repoussez loin de moi toute arme tranchante O St Croix de Jesus Christ preservez moi de tout accident corporel O St Croix de Jesus Christ détournez moi de tout mal O St Croix de Jesus Christ versez en moi tout bien enfin (afin) que je puisse sauvez mon âme O St Croix de Jesus Christ éloignez de moi toute crainte du mal et accordez moi la vie éternelle O St Croix de Jesus Christ gardez moi faite que les esprit malin (tant) visibles qu'invisibles feuit (fuient) devant moi des aujourd'hui et dans tous les siècles des siècles ainsi-soit-il aussi vrai que jésus est né le jour de noel aussi vrai que jesus a reçu les offrandes des trois rois mages aussi vrai que Jesus a été crucifié le vendredi Saint aussi vrai que Joseph et nicomède ont oté Jesus de la croix et l'on(t) mit dans le sepulcre aussi vrai que Jesus monte au ciel de meme qu'il en descend aussi vrai que Jesus me preserve et me preservera de toute atteinte de mes ennemis tant visibles qu'invisibles des aujourd'hui et dans tous les siecles des siecles ainsi soit-il.

O dieu tout puissant sous la protection de Jesus Maria Joachim de Jesus Maria anna de Jesus maria Joseph je me remets entre vos mains ainsi soit-il O Seigneur par l'amertume que vous avez souffert pour moi sur la sainte croix principalement l'orsque votre ame ces (s'est) séparé(e) de sont corps ayez (pitié) de mon ame quand elle sera séparé(e) de ce monde ainsi soit-il. »

Ces scapulaires ont appartenu à Clémence Marchand, née en 1845 à Lézignan-la-Cèbe. Le premier contenait un petit sachet (2 cm,8 × 3 cm,3), portant ces mots imprimés : «Terre recueillie sous le premier cercueil de la servante de Dieu Thérèse de l'Enfant Jésus lors de son exhumation le 6 septembre 1910», et une prière manuscrite sur une feuille (13 cm,5 × 16 cm,5) pliée en trente-six minuscules rectangles.

La deuxième feuille (21 cm  $\times$  13 cm,3) était signée Marie Galzin, pieuse jeune fille parente de Clémence Marchand et morte à vingt ans ou environ.

La dernière (21 cm, $8 \times 17$  cm) était seulement pliée en deux et n'entrait pas dans un scapulaire, mais elle est visiblement de la même veine que les deux premières.

#### 4. PEZENAS7:

« Cette prière a été trouvée dans le sépulcre de JÉSUS-CHRIST en 508. Envoyée par le Pape à l'Empereur Charles quand il partit combattre l'ennemi et à St-Michel en France, comme nous la trouvons imprimée admirablement en lettres d'or ; celui qui la portera sur lui ne se noiera pas, ne se brûlera pas. Aucun venin ne l'empoisonnera et il ne tombera pas dans les mains de ses ennemis. Lorsqu'une femme se trouvera dans l'enfantement elle sera promptement délivrée, restera tendre mère, lorsque l'enfant sera né de droit il sera préservé des malheurs.

Lorsque cette prière sera déposée dans une maison, elle sera protégée du tonnerre. Croyez fermement ce qui est écrit c'est aussi vrai que le saint Evangile. Lorsque vous verrez une personne atteinte d'épilepsie dans la rue, posez cette prière sur le coté droit et elle se lèvera joyeuse. Celui ou celle qui écrira cette prière pour l'un ou l'autre je le bénirai a dit le Seigneur et celui qui la méprisera fera pénitence; Celui qui la lira journellement sera prévenu trois jours avant sa mort par un signe Divin de l'heure de son trépas.

### PRIÈRE

O Grand DIEU Tout Puissant que vos jugements dépassent tous les sentiments car nous sommes perdus si vous ne faites pas éclater votre miséricorde sur un peuple indigne de vos bontés.

Faites l'Union et la Paix entre tous les hommes. Nous implorons votre suprême bonté à ce sujet et nous vous demandons pardon de tout notre cœur, Amen.»

Il est vraiment surprenant de trouver tant de prières aux abords du Saint-Sépulcre et à des dates aussi différentes qu'anachroniques. Peu importe, on voit comment cette dernière prière, communiquée il y a seulement trois ans à mon informateur, conserve des parties semblables aux prières de Lézignan-la-Cèbe; la reproduction par écrit est plus fidèle que la transmission orale, elle n'évite cependant ni les variantes ni les erreurs. On notera le changement d'intention de la prière elle-même plus conforme à des préoccupations actuelles.

Ce qui me frappe dans l'ensemble, c'est que le caractère « populaire » de ces prières réside autant dans des formulations qu'un théologien ne saurait approuver que dans une croyance à leur efficacité quasiment magique. Elles apportent la certitude d'éviter la souffrance en ce monde, l'assurance d'obtenir une « bonne mort » et, bien sûr, la félicité éternelle.

Je n'ai pas trouvé de prière protestante de ce genre aussi je ne résiste pas au plaisir de conclure en occitan avec une inscription funéraire protestante relevée à Brusques<sup>8</sup>:

5. Corta coma l'espet d'un iglaus sur la comba
Nostra vida fugis, laugièira coma un fum.
Se sem estats justes e bons,
Al delà de la tomba
Per totes demoram, per totes sem un lum.
Courte comme une fulguration sur la vallée
Notre vie fuit, légère comme une fumée.
Si nous avons été justes et bons,
Par-delà la tombe
Pour tous nous survivons, pour tous nous sommes une lumière.

Claude ACHARD

#### NOTES

- L'orthographe des prières manuscrites a été respectée.

(1) Communication de M. Joseph Michel, ces prières viennent de son père, sa tante et son oncle. Leur grand-mère, Mme Maria Guiraud, née Laux (1852-1934), les leur récitait aux veillées. Elle-même les avait apprises de sa propre mère qui les lui faisait réciter chaque soir, avec recommandation de ne pas les laisser se perdre.

(2) Louis Alibert, « A propos des vieilles prières languedociennes recueillies dans l'Aude », Folklore, Carcassonne, fasc. 16, n° 6, juin 1939, pp. 185-187.

(3) « Vieilles prières languedociennes recueillies dans l'Aude », Folklore, Carcassonne, fasc. 14, n° 4, avril 1939, pp. 102-108. Cf. le Pater petit recueilli par André Marcel à La Serpent (Aude), Folklore, Carcassonne, fasc. 180, n° 4, hiver 1980, pp. 20-21.

(4) Pierre-Augustin Boissier de la-Croix-de-Sauvages, Dictionnaire Languedocien-Français, Alais, J. Martin, imprimeur-libraire, tome II, 1821, 400 pages, p. 142. La première édition est de 1756.

(5) Communications de M. Edmond Charlot, feuilles volantes manuscrites trouvées dans divers missels piscénois.

(6) Communications de M. Bruno Oustric, qui tient ces objets de sa grand-mère paternelle.

(7) Communication de M. Christian Boudet, cette prière lui a été donnée par M. Hénal, militaire en retraite à Montpellier, au cours d'un pélerinage à San Damiano.

(8) Communication de Mme Regnault, de Montagnac. Brusques est un village de l'Aveyron. Ben nipono, on vois conment Unite derniere priere, communiquite il y a sculoment units ana a mon informatieur, conderve lles parties seine blables aux prières de Lezignan la-Cèbe; la reproduction par écrit est plus fidéle que la transmission cratequilentévrie rependant in les variantes of la crimis. On nouve le changement d'unembon de la prière elle remon plus conforme index prévucupations actuelles, no 2) mai que distribute de ce prières les inest ensemble, c'est qu'il réconstant dans des roymalations qu'il in théolagien net santait approuver que dans une croyance à seu efficient la soutifique quasiment magique. Elles apportent la certifique d'éciter la soutifique entre monde, al stagmante d'obtenir une a bonne monde et pieux entre monde de manique, la félicité éternellement de certaine des consentes en consente en consente entre monde et pieux entre entre monde, al stagmante d'obtenir une a bonne monde en

Je n'ai pas trouvé de prière protestante de ce genre ausif jelne résiste pas su plaisient conclurs qui occitan avec une inscription funéraiss pretentante relevée à Brusquest, s

> Corta como l'espet d'un iglaus sur la comba Nostra vida fugis, laugièira coma un fum.

Al celà de la tombe

Total de la tombe de la compensa sera un la valléer de la compensa de la co

Rostr studie nous survivous, pour sous nous sommes une harillere

AUTO A

que le taint Evangile. Les partes a amount au mantenant de la company de

(5) a Visities prietes inequationicames recoeffice dans l'Aude a, Folklore, Carcineconne, faire. 14, n° 4, avril 1939, pp. 102-108. Cf. & Putre petit recuefili per Antiré Marcel à La Superit (Aude), Folklore, Catrassolme, tiese 180, n° 4, haver 1900, pp. 20, 31.

tes reference weg until Bancar, "de l'ectroir de Servalles," Diellonone et la singulation de Servalles, Diellonone et la singulation de la servalle et l'appropriet et l'appropriet et de l'appropriet et l'ap

(1) Communications do M. Edutodi Cassion Realist collects missioning foostropic application in the collection of the c

votre con many 2, 30 mills as a mention of the manufacture of the second property of the se

() Communication de M. Christian Bourtet, este mittre lui a érà dennée par Maria.

Listair, attainer suite site de Kompetiner na courre un pretinue a sur l'impired.

du Saint-Sepulare de la Communication de l'économical de la Description de l'économication de

# PRIÈRES POUR LES AMES DU PURGATOIRE

A Jean-Pierre

Que fas aquí ameta?

Dal fuòc e dal infern nos aprochàm dal paradís.

Prière. Légendaire du Languedoc-Roussillon.

Un prélat français... ne ferait pas tort d'un centime aux âmes du purgatoire.

Roger Peyrefitte. Les clés de Saint Pierre.

Nous ne demandons rien, refuge du pécheur, Que la dernière place en votre Purgatoire, Pour pleurer longuement notre tragique histoire Et contempler de loin votre jeune splendeur. Charles Péguy. Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres.

Je ne saurais commencer cet article sans évoquer la ferme de Malaquitte, la propriété de Marie-Louise et Raymond Escholier, près de Mirepoix. Cette paisible et modeste maison des champs, je l'ai découverte telle qu'elle avait été organisée par leurs mains, entourée de cyprès, remplie de vieux meubles campagnards, de trumeaux aux peintures naïves, de pendules romantiques définitivement muettes. Le temps, d'ailleurs, s'était arrêté en ce lieu où l'on aurait cru, à tout instant, se sentir accueilli avec hospitalité par des présences légères et bienveillantes.

L'an passé, sous le toit, dans la lingerie pleine de hautes armoires montant la garde *en ringuette*, une étagère m'offrit généreusement toute une série de missels imprimés entre le milieu du siècle

passé et le début de celui-ci. Ils avaient appartenu aux aïeules de ma femme : Marie Pé-de-Arros, Marie Rigal, Hélène et Marie-Louise Pons-Tande\*... Outre de pieuses images, des faire-part de deuil, des souvenirs de première communion, de petits imprimés d'associations dévotes, j'y trouvai des prières manuscrites sur les pages de garde. Le plus grand nombre concernait les âmes du purgatoire, un sujet cher à mes amis carcassonnais. Leur nombre suppose que le salut de ces âmes avait dû préoccuper fortement ces femmes — et de façon constante. Comme les grand-mères d'Henri Vincenot¹, elles avaient prié sans relâche pour contribuer à répandre le « trésor » des indulgences réparties par l'intercession du Christ, de la Vierge et des saints, entre les âmes qui « endurent dans le Purgatoire la peine du Dam »².

Pareille attitude, si elle révèle une sensibilité religieuse, révèle aussi une vision de l'au-delà. Nous allons essayer de voir l'une et l'autre à travers la doctrine officielle, ses adaptations et les pratiques populaires.

Tout le monde le savait — et je soupçonne que bon nombre le savent encore —, l'entrée du royaume des cieux est fort malaisée. Plutôt que de retenir l'image du chameau et du trou de l'aiguille, si fréquente dans les évangiles 3, ou celle de la porte étroite, l'imagination populaire offrait la vision d'une fragile passerelle :

Uno palanquetto

Estreïtetto

Que leï salbats y passaran

I qué leï damnats nous pouyran. 

Une planchette

Très étroite

Où les élus passeront

Et que les damnés ne pourront

(franchir)

C'est que « rien de souillé ne peut entrer dans le Royaume des cieux. Cela est de foi... — Et voilà pourquoi Dieu, infiniment saint retient dans le purgatoire les âmes qui ont quitté ce monde encore chargées de quelques fautes légères, avant de les admettre en sa divine présence » 5

Cela affirmé, les catholiques ont dû appuyer l'existence du feu purgatoire sur les saintes écritures : « Saint Paul nous dit qu'au jour du Seigneur, c'est-à-dire à la mort, l'ouvrage de chacun se reconnaîtra et que ceux qui n'auront construit qu'avec de la paille éprouveront un grand déchet, que néanmoins ils seront sauvés, mais comme en passant par le feu. Or, on ne sort pas du feu de l'Enfer, puisqu'il est éternel : il y a donc un purgatoire qui purifie, qui épure l'ouvrage, et d'où l'on sort pour entrer dans la gloire » 6.

De l'arrivée à la sortie, à coup sûr, un temps s'écoule. « Le Purgatoire est un enfer à temps », dit Jacques Le Goff, et il ajoute : « Voilà donc que s'installe dans l'au-delà un temps variable, mesurable et plus encore manipulable » 7. Comment ce temps est-il devenu manipulable ? Très probablement grâce au système des indulgences.

« Dans les premiers siècles de l'Église on punissait par des pénitences publiques certains péchés scandaleux, et pour avoir des règles fixes on avait dressé un catalogue des peines à infliger ; les unes étant pour quelques jours, les autres pour quelques années. Les indulgences de vingt jours, de vingt ans, etc., équivalent à la pénitence que l'Église aurait prescrit pour un pareil temps » 8. Par des prières, des aumônes, des pélerinages, des actions satisfactoires, etc., on pouvait obtenir une remise totale — indulgence plénière — ou une diminution de peine — indulgence partielle. De même que les vivants pouvaient « racheter » leurs peines par des indulgences, les fidèles ont pensé raccourcir le temps de purgation des âmes « dès le milieu du XIIIe siècle, il leur arrivait facilement d'appliquer, de leur propre initiative, des indulgences qu'ils gagnaient (en particulier celles de la croisade) aux âmes du purgatoire » 9

Mieux que n'importe quel manuel de théologie, Roger Peyrefitte nous explique d'où proviennent ces indulgences : « Avez-vous jamais réfléchi à ce que représente la "communion des saints", cette loi d'amour qui fait de tous les hommes une seule famille dont Jésus-Christ est le chef? Elle met en commun les gains de ceux qui gagnent gros, pour aider ceux qui gagnent moins et ceux qui ne gagnent rien. C'est cela qui fait le trésor de l'Église : les mérites de Jésus-Christ et les mérites des saints l'ont alimenté à jamais et l'alimentent sans cesse. C'est là que nous puisons quand nous gagnons des indulgences » 10.

L'écueil à éviter était de confondre le temps céleste et le temps terrestre. Les théologiens, pourtant, mettent les croyants en garde jusque dans les manuels de piété et les brochures pieuses: « L'appréciation de la peine temporelle due dans l'au-delà n'est pas à notre portée ». « On ne peut pas donner l'assurance que la peine est entièrement remise au tribunal de Dieu » 11. « Comme on ne compte pas par jours ni par ans dans le purgatoire nous ne pouvons savoir comment s'appliquent les indulgences » 12. « Il ne faut pas s'imaginer qu'en appliquant une indulgence plénière à l'âme d'un défunt on la retire certainement du purgatoire » 13.

La peine qu'ils se donnent est d'autant mieux perdue que dans leur enseignement les prêtres font saisir l'éternité comme un écoulement de temps terrestre: «Imaginez que la terre fût une boule de bronze, qu'une hirondelle viendrait effleurer de son aile une fois tous les mille ans. Eh bien, si l'on disait aux damnés: quand la boule sera réduite par l'usure à la grosseur d'un grain de sable, votre supplice prendra fin — on leur rendrait l'espérance!» 14.

Les œuvres pieuses dont nous parlions laissent elles-mêmes s'installer la confusion: « Quoi ! peu importe à ton ami, à ton père, à ta mère de passer dans le feu et d'y demeurer pendant des années entières ! Peut-être pendant des siècles ! Mais tu n'y penses pas ! » 15. Elles encouragent de surcroît une comptabilité précise en totale con-

tradiction avec les affirmations précédentes. Non seulement vous pouvez manipuler le temps purgatoire, mais vous pouvez aussi manipuler les indulgences : vous dites vos prières en vous servant d'un chapelet qui n'a pas été indulgencié, vous avez « fait seulement une pieuse prière, mais vous n'avez recueilli aucune indulgence». Avec un chapelet brigitain, vous gagnez une indulgence plénière le 8 octobre, pour la fête de sainte Brigitte 16. Je passe sous silence les indulgences partielles. Avec un « petit chapelet des âmes du purgatoire qui remplace les Pater et les Ave par de simples invocations d'un grain à l'autre vous gagnez en quelques minutes un nombre étonnant d'indulgences » 17, n'oublions pas d'en remercier sainte Marguerite-Marie Alacoque. Si votre texte de la Couronne de Notre-Seigneur a été béni « par un religieux de l'ordre des Camaldules », si vous le portez sur vous et le récitez une fois par jour pendant un mois, vous gagnez une indulgence plénière; sinon, son usage un dimanche, un lundi, un mercredi, un vendredi ou un jour de fête chômée, vous permet de comptabiliser cent cinquante ans. Une autre indulgence plénière peut être acquise par la même prière récitée chaque vendredi du mois de mars 18.

Ce qui me paraît étonnant, c'est que l'existence de catalogues complets de prières indulgenciées dans les manuels de piété n'empêchent pas les recopiages dans les pages de garde des missels :

« Jésus doux et humble de cœur rendez mon cœur semblable au vôtre : 300 jours

Mon Jésus miséricorde : 100 jours

Très doux Jésus ne soyez pas mon juge mais mon sauveur : 50 jours...»<sup>20</sup>.

... » . Ces dernières listes ressemblent trop aux formules identiques utilisées sur les faire-part de deuil pour ne pas en provenir. Autres grands pourvoyeurs de formules, les billets mensuels des associations pieuses comme l'Apostolat de la prière qui « veut faire de tous les Chrétiens des apôtres dévoués à la gloire divine et au salut des âmes » 21, ou l'œuvre de Notre-Dame de la Délivrance née « d'une pensée de grande charité pour les âmes du Purgatoire » 22. Ces billets invitent à comptabiliser «les chapelets offerts, les pénitences, les communions,... les intentions recommandées pour des grâces spirituelles, pour la famille, pour les défunts... » 23. On peut évidemment décrier « tous les débordements de cette comptabilité » 24, mais ce qui compte véritablement aux yeux des dévotes personnes c'est de sauver des âmes qui souffrent de façon « plus pénible que si on réunissait sur la même personne tout ce que les maladies ont de plus aigu, et tout ce que les tourments des martyrs ont offert de plus effrayant : les huiles bouillantes, le plomb fondu, le déchirement des nerfs, le brisement des os, le feu le plus ardent, en un mot tout et infiniment plus que tout ce qu'on peut imaginer »25. Prier pour elles est donc un acte de charité au sens fort. On propose même un « acte héroïque de charité » en leur faveur en demandant le « don volontaire de toutes nos œuvres satisfactoires personnelles pendant notre vie et des suffrages qui nous seront appliqués après notre mort » <sup>26</sup>. En compensation, « ces âmes justes que nous aurons soulagées ou délivrées se souviendront de nous à leur tour, elles s'intéresseront pour nous aussitôt qu'elles seront entrées en possession de la félicité éternelle » <sup>27</sup>. Le système est donc bien celui de la communion des saints puisque ceux que nous aurons aidés à accomplir leur salut plaideront en faveur du nôtre.

Certaines prières prétendent vous éviter quasiment le passage par le feu purificateur :

«O très débonnaire Jésus, je vous prie par la très amère passion que vous souffrîtes sur la croix, surtout quand votre âme se sépara de votre corps, d'avoir pitié de la mienne quand elle sortira de ce monde. Ainsi soit-il.

Une religieuse (variante : un religieux dominicain) mérita d'être délivrée des flammes du purgatoire et d'entrer au ciel en sortant de ce monde, pour avoir souvent récité cette prière avec dévotion » <sup>28</sup>.

Il est vrai que selon Roger Peyrefitte « ceux qui auront porté toute leur vie le scapulaire de la Madone du Mont Carmel... seront libérés du purgatoire le samedi qui suivra leur bonne mort — privilège sabbatin » <sup>29</sup>.

Certaines pratiques vous permettent de savoir combien d'âmes vous sauvez : « Je vous salue, ô croix précieuse ornée des membres délicats de mon Jésus et empourprée de son sang précieux. Je vous adore vous mon divin Rédempteur cloué sur cette croix pour mon amour. »

Cette oraison se dit le Vendredi Saint en commençant dès minuit qui suit le Jeudi Saint jusqu'à trois heures de l'après-midi du Vendredi Saint, devant une image du Sauveur crucifié. Récitée avec dévotion trente-trois fois, on délivre trente-trois âmes du Purgatoire, «Par concession du Pape saint Pie V » 28. On pourrait croire avoir affaire à des prières «apocryphes », comme il y a des indulgences apocryphes, mais les quinze oraisons révélées par Notre-Seigneur à Sainte Brigitte dans l'Église Saint-Paul à Rome — toujours réimprimées d'après le livre du P. Adrien Parvilliers, de la compagnie de Jésus, dont la première édition parut à Toulouse en 1740 —, «récitées pendant un an, permettent de délivrer quinze âmes de sa lignée; de confirmer et conserver dans la grâce quinze justes de sa même lignée et de convertir quinze pêcheurs de sa même lignée » 30.

A l'évidence, nous ne sommes plus ici dans les croyances dites de foi, mais sur les marges de la foi officielle. Franchissons encore une étape et venons-en aux pratiques franchement populaires.

En Ariège « ceux de la montagne apprennent beaucoup de prières pendant les longs hivers ; puis, au beau temps, ils vont de métairie en métairie : — Brave monde, voulez-vous faire dire les sept sans per

las amettos des peccatori? (les sept psaumes pour les petites âmes du purgatoire).

Le mountagnol récite longtemps, assis sous la treille, et on croirait entendre tomber la pluie, le maître le retire et la femme lui apporte une assiettée de soupe »<sup>31</sup>

« Les sept psaumes, c'était un petit livre, personne ne devait y toucher, ma mère les récitait, voliá pas que digus i toquesse (elle défendait que qui que ce soit y touchât)... Il passait des types pour ça, ils venaient demander : « Vous voulez faire dire les sept psaumes ? » C'étaient des montagnards, des anciens bergers. Il y avait du monde à la montagne autrefois, beaucoup plus qu'aujourd'hui et la vie était rude, bien plus rude que dans la plaine.. Ces pauvres, si on acceptait, on leur donnait quelque chose à manger »<sup>33</sup>.

Bien sûr, les setsalmaires existaient aussi dans l'Aude 34, quant à l'Hérault, le mot n'y était pas employé. En revanche, un de mes amis connaissait les expressions : « L'ai entendut que disiá los set salmes, a dich los set salmes, je l'ai entendu dire les sept psaumes, il a dit les sept psaumes » 35 qui s'appliquent à des gens en train de manier des

chapelets de mots de gueule.

Le rôle des vagabonds récitant des prières semble bien connu :

« A Nebian, un homme passait, il se mettait sur le rebord de l'escalier et il priait pour les âmes du purgatoire, on lui donnait à manger et il était heureux » <sup>36</sup>.

« J'ai connu le Juif Errant moi, à Clermont (l'Hérault)... Le Juif Errant avait toujours cinq sous dans la poche et il faisait le tour de tous les villages, il revenait, il disait quelques mots, les gens lui donnaient à manger et puis il repartait, toujours avec les cinq sous dans la poche... notre maison était au carrefour, là, à Clermont; alors il s'arrêtait là, il chantait ou il disait des prières et puis alors on lui donnait quelque chose... Du manger, pas de l'argent, il voulait toujours avoir que cinq sous dans la poche, c'était bizarre... Et il marchait toujours, alors on l'appelait le Juif Errant... Lui, peut-être, il voulait se punir de quelque chose cet homme » 36.

Nous ne savons pas si ces prières étaient les sept psaumes pénitentiaux, cependant, à Lézignan-la-Cèbe, on les récitait pendant les veillées funèbres <sup>37</sup>.

Je me demande si la *fête d'âmes* — appelée aussi *jour des âmes* —, qui avait lieu à Yssingeaux (Haute-Loire) le 14 janvier, ne

tire pas son nom du rôle religieux des mendiants. Ce jour-là, ils pouvaient réclamer leur pitance « comme une chose qui leur serait due » 38.

Prières contre nourriture, voilà un échange de bons procédés, unmoyen d'exercer la charité, mais que cela se soit accompli au bénéfice des défunts renforce le caractère obsessionnel de cette préoccupation pour les âmes souffrantes.

De nos jours, on fait seulement dire des messes, on en fait dire beaucoup, les trentins grégoriens ont, paraît-il, grand succès. Ils en avaient également au siècle dernier. Au début de ce siècle, on quêtait encore à Mirepoix « per las amas del peccatòri, que lo bon Dieu las mete dins lo cèu; pour les âmes du purgatoire, que le bon Dieu les mette en paradis » <sup>39</sup>. Ce genre de quête a, lui, disparu, toutefois les troncs au bénéfice de ces âmes demeurent.

Dans son examen des *images de piété du XIXe siècle*, Catherine Rosenbaum-Dondaine constate: « Plus de *memento mori*, plus de Purgatoire à redouter, plus de ciel auquel aspirer, dans les images pieuses après 1880» 40. C'est bien dommage pour l'iconographie, mais cela ne signifie pas que le sort des défunts laisse indifférent après cette date, nous venons d'avoir la preuve du contraire. Bien des témoins m'indiquent qu'ils prient et font dire des messes pour leurs morts, quelques-uns m'avouent qu'ils ne manqueraient pour rien au monde la messe du 2 novembre. Peut-être faudrait-il dire qu'on ne prie plus de la même façon, que l'on prie sans compter d'éventuelles indulgences.

L'intensité de la foi se mesurerait-elle à cela ? Je crains qu'elle n'échappe aux statistiques.

Notons que les prières citées ont été recopiées par des femmes, que les associations pieuses s'adressaient en premier lieu à elles et qu'aujourd'hui encore ce sont elles qui se chargent, le plus souvent, du culte des morts.

Claude ACHARD

## NOTES

- Je tiens à remercier M. l'abbé Hector Bonnafé pour son aide toujours amicale. (\*) La « bibliothèque religieuse » des aïeules se composait des titres suivants :
- Règles et maximes spirituelles pour la conduite des personnes de piété qui tendent à la perfection, par le R.P. Huby de la compagnie de Jésus, Paris, Ch. Doniol, libraire-éditeur, 1864, 353 pages.
- Considérations chrétiennes pour toute l'année avec les évangiles de tous les dimanches, par le R.P. Crasset de la compagnie de Jésus, Avignon, Jean-Albert Fuselier, imp.-lib., 1827, Tome I, 364 pages.
- Vie de Saint Martin, évêque de Tours, par D.S., 3º éd., Tours, Mame et Cie, imp.lib., 1860, 235 p.
- Oeuvres spirituelles de Fénelon, contenant son traité de l'existence de Dieu et ses lettres sur la religion, Nouvelle édition rangée dans un meilleur ordre et précédée d'un discours préliminaire par M. de Genoude, Paris, A. Royer éd., 1843, Tome I, 576 pages, Tome II, 559 pages.
- Manuel des adorateurs du cœur de Jésus ou traité de l'Excellence et de la Pratique de la dévotion au Sacré Cœur, par un aumônier de religieuses, Valence, chez Favier, lib.-éd., 1856, 510 pages. + Dévotion au cœur de Jésus, sans pagination.
- Mois du Sacré Cœur des Petits Enfants, par Melle Boullevraye de Passillé, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1914, 125 pages.
- Prières de Sainte Gertrude, 1857, 586 pages.
- Mois du Sacré Cœur de Jésus, 24º édition, Paris, librairie Vve Poussielgue et fils, 1867, 315 pages.
- Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la religion, par Mgr de Ségur, 62° édition, Paris, librairie Saint-Joseph, Tolra et Haton éd., 1864, 178 pages.
- Manuel de Pieté à l'usage des élèves du Sacré-Cœur, Nouvelle édition, Paris, Jacques Lecoffre et cie, lib. 1846, 784 pages. + Office de la Sainte Vierge, sans renvois, 2º éd., 1856, 202 pages.
- Office de la Sainte Vierge, 5º éd., Paris, Poussielgue frères, 1872, 240 pages.
- (1) H. Vincenot, La Billebaude, Denoël, Paris, 1978, 328 pages, pp. 113-115.
- « Combien pouvait-il alors, dans nos deux villages, se dire de Je vous salue Marie quotidiennement? Je n'ose l'évaluer. Je ne crois pas exagérer en disant: dix mille!... Il semblait que dans leur esprit (celui des grand-mères), toute cette énorme quantité de prières devait s'accumuler quelque part, sous la direction d'un fonctionnaire suprême, ainsi que l'eau d'une crue qui, bien dirigée et utilisée par le grand Patron, devait balayer le mal, ou bien constituer un immense stock de matière première dans lequel le Bon et Beau Dieu qu'on voit au tympan de Vézelay pouvait puiser largement... Ou bien encore que tous ces Avé sans valeur et sans application immédiate s'entasseraient comme grain en grenier pour servir au bon moment au divin boulanger... Elles priaient comme elles glanaient, comme elles ravaudaient, comme elles économisaient, comme elles récoltaient, avec acharnement pour avoir « de d'quoi ». Attitude besogneuse et prévoyante des gens, pauvres, certes, mais qui ne veulent pas manquer ».
  - (2) Texte au dos d'une image pieuse, second Empire (missel de Pamiers).
- (3) Luc, 18.24-27; Matthieu, 19.23-26; Marc, 10.23-27. « Il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu ». Cf. également Luc, 12.24 et Matthieu, 7.L3-14. « Luttez pour entrer par la porte étroite ».
- (4) Marie et Raymond Escholier, L'herbe d'amour, Albin Michel éd., Paris, 1931, 283 pages; p. 113.

Cf. « Vieilles prières recueillies dans l'Aude », Folklore, Carcassonne, fasc. 14, n° 4, avril 1939, pp. 102, 103, 105.

René Nelli, « Quatre prières hétérodoxes recueillies à Carcassonne », Folklore, Carcassonne, fasc. 159, nº 3, automne 1975, p. 21.

Jean Larzac, Anthologie de la poésie religieuse occitane, Privat, Toulouse, 1972, 262 pages, p. 247.

Légendaire du Languedoc-Roussillon, enquête ethnographique collective, Editas, Montpellier, 2e édition, 1982, 260 pages, p. 238.

- (5) Image pieuse, fin XVIIIe siècle, trouvée dans un missel du diocèse de Narbonne. Communication de M. Edmond Charlot.
- (6) Anonyme, Rencontre au cimetière ou dévotion en faveur des âmes du Purgatoire, Paris, imprimerie de Poussielgue, 1844, 180 pages, p. 28 (Provient de Pézenas. Communication de Mme Marie-Cécile Vène). Allusion à saint Paul, première épître aux Corinthiens, 3.10-17.
- (7) Jacques Le Goff, La naissance de Purgatoire, Gallimard, Paris, 1981, 509 pages, pp. 388 et 391.
  - (8) Rencontre au cimetière... op. cit., p. 78.
- (9) Sous la direction de G. Jacquemet, Catholicisme hier, aujourd'hui, demain, Letouzey et Ané, Paris, 1960, fasc. 21, colonne 1155 à 1535; article Indulgences, col. 1520 à 1535; col. 1522.
- (10) Roger Peyrefitte, Les clés de Saint Pierre, Flammarion, Paris, 1955, 448 pages, p. 68.
  - (11) G. Jacquemet op. cit., col. 1526.
  - (12) Rencontre au cimetière... op. cit., p. 78.
- (13) Mgr Bouvier, Invocation des mérites de Jésus-Christ, p. 105. Cité par le Manuel de piété à l'usage des élèves du Sacré-Cœur, Paris, lib. Jacques Lecoffre, 1873, 804 pages, p. 322 (Provient de Mirepoix).
- (14) Maurice Chapelan, *Main courante*, Grasset, Paris, 1957, 237 pages, p. 164. Il s'agit d'un commentaire du Supérieur du collège libre Saint-Gabriel à Saint-Affrique, en 1921.
  - (15) Rencontre au cimetière..., op. cit., p. 11.
  - (16) Manuel de piété, op. cit., p. 448.
  - (17) Roger Peyrefitte, op. cit., p. 429.
    - (18) Manuel de piété, op. cit., pp. 448-452.
- (19) Cf. le manuel précédent, pp. 274 et sq., Prières de Sainte Gertrude ou vrai esprit des prières que Jésus-Christ lui-même a révélées pour la plupart à Sainte Gertrude et à Sainte Mechtilde, vierges de l'Ordre de saint Benoît, traduites par le R.P. A. Denis de la compagnie de Jésus, H. et L. Casterman, Tournai, sd., 380 pages ; pp. 303-370 (Provient de Mirepoix).
  - (20) Deux listes. Missels de Pamiers et de Mirepoix.
  - (21) Billet d'admission d'octobre 1912 (Missel d'Hélène Pons-Tande, Mirepoix).
- (22) « Notre-Dame de la Délivrance, œuvre des messes pour le soulagement des âmes du Purgatoire », complément de *l'Écho du Purgatoire*, revue fondée en 1868 par le R.P. Gay. Le billet d'admission est d'octobre 1896 (Missel d'Hélène Pons-Tande, Mirepoix).
- (23) Chaque mois, un billet de l'Apostolat de la prière propose une intention générale : « les missions de l'Indo-Chine », « l'organisation de l'apostolat de la prière parmi les hommes », « Pie X et la bonne presse », etc.
  - (24) Jacques Le Goff, op. cit., p. 393.
  - (25) Rencontre au cimetière..., op. cit., pp. 92-93.
- (26) Carnet d'Eugénie Périllat, Annecy, 1882. Communication de Mme Jouffroy.

(27) Rencontre au cimetière..., op. cit., p. 66.

(28) Prières manuscrites (Missels appaméens et mirapiciens).

(29) Roger Peyrefitte, op. cit., p. 428.

- (30) Éditions du Parvis, Bulle (Suisse), s.d., livret de 16 pages. Sans nihil obstat ni imprimatur. Communication de M. Christian Boudet, Pézenas.
  - (31) Marie et Raymond Escholier, L'herbe d'amour, op. cit., p. 57.

(32) Témoignages de M. et Mme Louis Senesse.

(33) Témoignage de Mme veuve Bertrand, valable pour les environs de Pamiers.

(34) « Les jours de tristesse et de recueillement (Jour des Morts, Semaine Sainte, anniversaire de décès) ramenaient « l'homme ou la femme das Sept-Psams », vieux mendiants humiliés auxquels on demandait pour quelques pièces de monnaie, de réciter sur le seuil de la porte des Psaumes de la Pénitence.

« La fenno das Sept-Psams revint fidèlement à Bize, pendant bien des années marmonner les Psaumes sous l'auvent des mêmes portes », C. Gardel, institutrice en retraite à Bize, « Petits métiers, marchands, chanteurs, musiciens, ambulants, charlatans, comédiens et nomades dans la commune de Bize au siècle dernier », Folklore, Carcassonne, fasc. 16, n° Juin 1939, p. 182.

(35) Témoignage de M. José Tarbouriech, Brassac, près Saint-Pons-de-

Thomières.

(36) Témoignages de Mme René Aussel, Lacoste. Les cinq sous font partie eux aussi de la légende d'un Juif errant si l'on en croit le texte des images d'Epinal qui lui fait dire :

Je n'ai point de ressource
En maison ni en bien.
J'ai cinq sous dans ma bourse
Voilà tout mon moyen:
En tous lieux en tous temps
J'en ai toujours autant.

(37) Témoignage de Mme Ollier.

(38) Marie-Claire Bertholet, « Quelques données au sujet du vagabondage et de la mendicité en Haute-Loire », *Per lous chamis*, n° 32, mars 1980, pp. 29-32.

L'auteur cite un rapport du commissaire de police d'Yssingeaux en 1865.

(39) Témoignage de M. Claude Escholier.

(40) Catherine Rosenbaum-Dondaine, Un siècle d'images de piété en France, 1814-1914, Musée-Galerie de la SEITA, Paris, 1984, 200 pages ; p. 159.

## LA PROCESSION

(Observateur exact de la vie mazamétaine, Albert Vidal décrit ici, en 1902, une procession catholique et ses prolongements, épisodes significatifs de la situation sociale, religieuse et politique de la petite ville.)

Ce n'était pas une grande procession ; aucun prêtre, à pas lents sous le dais étincelant, ne faisait reculer les balanceurs d'encensoirs ; on n'avait pas habillé d'une peau de mouton quelque joli garçon frisé, pour représenter «le petit Agneau». Seul, le grand suisse rouge, qui marchait devant à côté de sa haute canne, était une chose étrange et cérémoniale.

Derrière lui, deux files parallèles de femmes, puis d'hommes sortirent, chantant, de l'église. Ces derniers étaient des ouvriers aux vêtements mal taillés du dimanche. Les cols rabattus des grossières chemises mates, laissaient voir des pommes d'Adam fraîchement rasées; des manches trop courtes sortaient des mains lourdes, quelques-unes rongées de teintures ; les jeunes gens portaient des chapeaux de feutre, quelques hommes avaient encore de hautes casquettes noires à visière courte. Il passa des sabreurs solides, moustachus et farouches, des peleurs, entourés toujours d'une odeur d'ammoniaque, des marragos\*», des laveurs presque tous boiteux, quelques tisserands, maigris et pâlis dans l'ombre de leur cave. Les premières femmes, devant, marchaient sous un voile noir et l'on ne vovait que la blancheur de leurs mains tenant le livre ; d'autres venaient ensuite : peleuses, classeuses et des filles au corps plat de poisson, serrées de leur corsage, maigres, tordues, désossées, toute la race informe des trieuses de laine qui moisit dans les magasins.

La procession monta par le boulevard et la route de Carcassonne qui le continue. Plus haut, elle prit dans la montagne un chemin de chèvres. On entendit de fortes respirations; des prêtres étaient si rouges que leur peau semblait près de crever sous l'afflux du sang,

<sup>\*</sup> Hommes qui, dans les usines, chargent les charettes, transportent les fardeaux, etc.

quelques-uns s'arrêtaient souvent pour s'éponger le crâne et soufflaient. Une voix dit :

- Fa poulsa spés\*.

Ceux qui grimpaient devant faisaient rouler des pierres dans les jambes des autres ; on se hissait en s'accrochant à des pieds de bruyères. Une alouette invisible, très haut, chantait ; elle se tut soudain et plusieurs la virent tomber obliquement dans la vallée.

Déjà on était au-dessus du village d'Hautpoul : à gauche il éparpillait ses maisons dans une escalade de rochers, dont se distinguaient à peine les murailles en ruine du château féodal et de l'église. Tout à fait dans la plaine, semblait-il, les toits du Pont-de-Larn paraissaient avoir glissé de la colline d'en face.

De la gorge, on n'apercevait qu'une usine, enchâssée dans la montagne, et la rivière qui mugissait petitement sous la menace muette d'énormes rochers piqués de vert-de-gris.

Ils montèrent longtemps, penchés sur la pente rude, suant, fascinés par les talons de celui qui le précédait. Déjà une vieille femme avait dû s'asseoir et l'on se répétait qu'il n'était pas raisonnable, à son âge, de vouloir suivre la procession jusqu'au bout. On s'arrêtait de plus en plus souvent pour souffler et regarder en bas.

Sur la route, une charrette de vaches paraissait immobile, mais en la fixant on la voyait glisser comme un nuage, par un temps calme, sur le ciel.

On passa tout près d'arbustes, chargés encore de leurs feuilles sèches, que des souffles espacés faisaient chanter métalliquement.

Le flanc arrondi de la montagne qu'ils gravissaient en cachait encore la cime. Mais tout à coup quelqu'un cria :

- La croix! Hou, qu'elle est grande!

Elle venait d'apparaître, surprenante, dans le ciel, et bientôt on distingua les fils-de-fer obliquement tendus qui la soutenaient contre les coups de vent.

Quand la procession fut réunie sous elle, un père, debout sur le socle de pierre, d'une voix ténue et forte, inégale à cause des souffles, qui parfois soulevaient son écharpe, parla, au milieu de tous les horizons.

Il clamait:

— Dieu le veut! Dieu le veut, mes frères! Dieu souffre d'entendre son saint nom blasphémé, de voir persécuter, insulter, égorger ceux qu'il a choisis pour être sur la terre ses ministres sacrés! Il le commande, il l'ordonne!... Vous, les hommes qui m'écoutez, vous savez que les élections sont proches...

Julou cherchait des yeux autour de lui. Il était venu à cette procession avec l'espérance d'y rencontrer Rosa, et maintenant tâchait de retrouver une robe bleue, comme la sienne, aperçue en montant. Il \* ça fait respirer épais.

se dit qu'elle s'était peut-être arrêtée en chemin et regarda au-dessous de lui.

Mais il ne la vit pas. Au pied des deux montagnes, la ville épanouissait ses toits ; ils serraient des jardins minuscules poussés là comme de l'herbe entre des pavés. Un clocher, un dôme de temple, à peine plus hauts, se distinguaient seulement par leur forme et leurs ardoises violettes et bleues. Les grands platanes du boulevard frisaient comme une mousse. Vide, la ville, s'étalait au soleil, sortie de la gorge ainsi que d'une corne d'abondance ; dans l'air calme d'en bas, une fumée, débordée, restait stagnante au-dessus d'elle.

Ouverte comme un éventail, la plaine était de mille couleurs et semblait faite de pièces et de morceaux : carrés verts, carrés jaunes, reflet noir d'un coin de rivière, blancheur aveuglante d'un tronçon de route crayeuse. Un bleu mince la voilait toute jusqu'aux horizons, si foncés, que Julou crut y voir la mer.

Après le sermon du père, il redescendit avec la procession. Tous autour de lui, parlaient beaucoup de ce qu'ils venaient d'entendre, mais ils discutaient peu car ils étaient d'accord : ils voteraient « pel Barou\* ». Beaucoup avaient son portrait dans leur chambre, il se rappelaient ses poignées de main et les énormes repas qu'il offrait dans son parc après chaque élection ; des femmes s'attendrissaient en racontant que la baronne avait mouché leur enfant avec son mouchoir, parfumé, brodé, tout petit. Quelques-uns étaient très excités :

— Qu'il vienne, criaient-ils, le patron ! Qu'il vienne me chercher pour me faire voter !

Maintenant, tout cérémonial était oublié. Les curés, soutane troussée, descendaient par groupes avec les fidèles et commentaient, paraphrasaient le discours du père. Emportés par leur éloquence, ils choisissaient mal la place pour poser le pied, et l'un d'eux glissa, s'étendit tout de son long sur le dos. Mais on ne rit pas ; des mains râpeuses serrèrent ses mains moites et grasses, ramassèrent son chapeau — et, relevé, il continua. Un autre, suivi de toute une troupe, allait à reculons et vociférait en agitant à bout de bras une petite croix brillante, dont les rapides reflets, dans le soleil, éblouissaient.

Sur la route ils se reformèrent en procession. Mais ils ne marchaient plus silencieux ou chantant; tous parlaient fort et quelquesuns s'interpellaient de loin victorieusement; çà et là, des vivats éclataient. Exaltés tout à coup, leur enthousiasme les rendait impatients d'agir; ils l'épuisaient en hurlements.

Plus près de la ville, malgré les recommandations des prêtres, une bande d'hommes passa devant. Ils descendirent les boulevards, bras accrochés, avec des cris :

- Vivo lou barou!

Les promeneurs, étonnés, les prirent pour des ivrognes.

<sup>\*</sup> pour le Baron.

## Notes sur le texte d'Albert Vidal :

La place nous manque ici pour présenter l'auteur et le paysage mazamétain. Il suffit de savoir qu'Albert Vidal (1879-1943) appartenait à la bourgeoisie protestante. Touché de très bonne heure par la passion de l'écriture, il publia (ou conserva dans ses cartons) une série d'œuvres directement inspirées par personnages, situations et décors du milieu local. Sa curiosité et sa finesse d'observation en firent un véritable «écrivain-ethnologue; pour employer une expression qui sera reprise dans une prochaine livraison de Folklore. On trouvera également une biographie du personnage, appuyée sur ses œuvres les plus significatives, dans Le Jeune Homme qui voulait devenir écrivain, par AlbertVidal et Rémy Cazals, édition Privat et Atelier du Gué, 1985. Quant à Mazamet, l'épisode rapporté ci-dessus se déroule clairement dans le cadre naturel et industriel de la petite ville : la montagne, la vallée de l'Arnette et ses usines. Les participants à la procession sont en majorité des ouvriers appartenant aux différentes catégories du travail de la laine et en particulier de l'industrie du délainage déjà solidement implantée : sabreurs, peleurs, marragos.

Il faut, par contre, en dire un peu plus sur cet aspect de la religion populaire qui est le mélange du religieux et du politique, mélange créateur de rituels. Situation curieuse que celle de Mazamet au tournant du siècle! Une classe ouvrière en majorité catholique faisait triompher la droite aux élections. Un patronat en majorité protestant défendait la République et donc se trouvait plus à gauche. Les ouvriers avaient à subir une double pression, contradictoire, en période électorale: celle de certains patrons qui essayaient de les faire voter pour leurs amis politiques républicains; celle de l'Eglise en faveur de la famille des barons Reille-Soult, porte-drapeau de la droite cléricale antirépublicaine. Mais cette dernière pression n'était pas ressentie comme telle. Dans un pays à forte minorité protestante, où on se souvenait des guerres de religion, où le moindre incident ravivait les animosités, l'encadrement des catholiques par une Eglise de combat remontait à plusieurs siècles. On appartenait par tradition au camp de l'Eglise. En période de suffrage universel, le vote allait automatiquement à ceux que l'Eglise soutenait.

La famille Reille-Soult assumait ce rôle, dirigée par le baron René Reille et sa femme, petite-fille du maréchal Soult. La puissance nationale et locale du Baron (grand propriétaire foncier, riche capitaliste président de multiples conseils d'administration), son appartenance à un monde supérieur («le Baron»!), ses titres et ses qualités personnelles, les maréchaux de la famille, la défense de la religion contre «la république impie et francmaçonne», les services rendus quand on le priait, tout concourait à faire naître un véritable culte. « Plus de la moitié des familles de Mazamet avaient sa photo accrochée au mur. Comme une icône». (Témoignage de M. Ernest Vidal). Les gestes spectaculaires de la Baronne y avaient contribué. Albert Vida en évoque un. La mémoire collectiver en a retenu un autre : « Je ne dis pas qu'elle l'ait fait tout le temps, mais il a suffi d'une fois ou deux et ça s'est répandu. Il paraît qu'elle nourrissait et que, dans la visite qu'ils faisaient souvent dans les familles, elle disait : - Ouh ! Ce petit ! Tiens, il a l'âge du mien! Il a bon appétit? Pour voir, nous allons voir s'il a bon appétit... Et elle le mettait à son sein. Alors ça, la femme du Baron qui donne à têter au fils d'un paysan, ça, c'était quelque chose d'extraordinaire ! » (Témoignage de M. René Carayol).

Culte, prière, icône, actes extraordinaires... Nous sommes bien au cœur du religieux. Les périodes électorales fournissaient aussi des rituels. Avant l'élection, l'Eglise rassemblait les énergies. Le Manuel de l'Electeur du Tarn pour les élections législatives de 1902, édité par la Croix du Tarn, est un exemple clair et net de son intervention : ce Manuel nous dit en effet nommément pour qui les hommes doivent voter et ce que les femmes doivent faire pour que les hommes de leur famille votent bien. Quant à la procession décrite par Albert Vidal, elle se termine en manifestation politique en faveur du Baron. Et les hommes défilant en ville en criant « Vivo lou barou! » n'avaient certainement pas conscience qu'ils étaient passés du religieux au politique.

Le jour du vote, un dimanche, le rituel comportait deux éléments : aller à la messe, apporter sa voix au Baron. Le lendemain, après la victoire inéluctable au premier tour, le Baron invitait ses fidèles à un repas de communion dans le parc du château. On sacrifiait une vache, on la mangeait et on buvait. Au retour, on allait provoquer les républicains devant leur café et on continuait à fêter la victoire en échangeant des coups. Dans ces occasions, on entonnait des chants religieux aux paroles à peine modifiées :

Marchons au combat, à la gloire,

Marchons sur les pas (du Baron) (de Jésus).

Nous remporterons la victoire

Et la couronne (du Baron) (des élus).

Lorsque les ouvriers catholiques de Mazamet créèrent les premiers syndicats, en 1903, la chanson devint :

Courons à l'honneur, à la gloire,

Marchons sur les pas du syndicat.

Nous remporterons la victoire

Et nous défendrons tous nos droits.

Et les manifestations en temps de grève ressemblaient beaucoup dans leur ordonnancement aux processions religieuses. Mais ceci est une autre histoire. (1) Rémy CAZALS

## Celui qui lit cette prière, dui l'entendra live ou l'amportera une fui NOTES

(1) Voir J. Faury, Cléricalisme et anticléricalisme dans le Tarn (1848-1900), Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1980, et R. Cazals, Avec les ouvriers de Mazamet, Maspero, Paris, 1978.

Cuite, prière, icône, actes extraordificités. Il violo linimis dieliparetent du religieux. Les périodes électorales fournissaient aussi des rituels. Avant du religieux. Les périodes électorales fournissaient aussi des rituels. Avant cleeton, gengre manemben les consignes per Manual et l'Electoral du Torre donn les priorités de la consideration de Manual et l'étatoral du Torre donn les les la considerations de la consideration de la consideration de la consideration de les tambées et ce que de l'en mes de leur tamble de leur tamble donné de leur tamble donné de leur tamble donné de leur tamble donné de leur tamble de leur de

the cut est to estinge do religious at should in some managers access de cueres. Situation entreues entreues de singularité par la commence and une situation entreues entreues de singularité par managers access de singularité par la commence and une singularité par la commence de la commence de la commence de singularité par la commence de la commence del la commence de la

Le famille Reille-Scalt acatous or of in dirigiée par le barja Reille acaté et le les familles periodes du maria les régons de principal de président du maria les régons de la principal de mantières conseils d'adennistration), seré appartenance à un monde accessementes l'adennistration), seré appartenance à un monde accessementes d'adennistration), seré appartenance à un monde accessementes d'adennistration), seré appartenance à un monde accessementes des distribuils l'adennistration (l'adennistration), les services reaction accessementes des accesses la distribuil l'adennistration et l'accesse de la maria de l'accesse d'accesse d'accesse de la maria de la monde des familles de Manages de la laction de laction de la laction de laction de laction de la laction de laction de la laction de laction de la la

# DEUX PRIÈRES DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AUDE

Parmi les diverses prières populaires recueillies en Occitanie figure un texte assez rare puisqu'à notre connaissance il n'a été relevé qu'une seule fois dans cette zone<sup>1</sup>: «La prière amulette dite de Charles Quint »<sup>2</sup>. Or mon père l'avait copiée en 1939 (à Lapradelle Puylaurens ou à Quillan), au moment de son départ pour le front et il l'a portée sur lui, dans son portefeuille, jusqu'à sa mort, en 1953.

## PRIÈRE

«Cette prière a été trouvée en 1909 sous le sépulcre de Jésus-Christ et envoyée par le Pape à l'Empereur Charles quand il partit pour combattre les ennemis envoyés à Saint Michel en France.

Celui qui lit cette prière, qui l'entendra lire ou l'apportera sur lui ne mourra pas subitement, ne se noiera pas, ne se brûlera pas, aucun venin ne pourra l'empoisonner, il ne tombera pas entre les mains de ses ennemis et ne sera pas vaincu.

Quand une femme se trouve en enfantement qu'elle entendra lire ou lira cette prière, elle sera promptement délivrée, elle restera tendre mère. A quand l'enfant sera né il faudra poser cette prière sur son côté droit et il sera préservé d'un grand nombre d'accidents.

Celui qui portera cette prière sur lui, sera préservé du mal dépilepsie. A lorsque dans la rue vous verrez une personne attaquée de ce mal, posez cette prière sur son côté droit et elle se relèvera joyeusement.

Celui qui écrit cette prière pour lui ou pour d'autres je le bénirai a dit le Seigneur, et celui qui s'en moquera ou la méprisera fera pénitence.

Lorsque cette prière est déposée dans une maison elle est préservée de la foudre et du tonnerre et celui qui journellement lira cette prière sera prévenu trois jours avant sa mort par un signe divin de l'heure de son trépas.

### Invocation à la Sainte Croix

Divin tout-puissant qui avez souffert à l'arbre particulier pour tous mes péchés, soyez avec moi.

Sainte Croix de Jésus-Christ ayez pitié de moi.

Sainte Croix de Jésus-Christ ayez pitié de nous.

Sainte Croix de Jésus-Christ soyez mon espoir.

Sainte Croix de Jésus-Christ repoussez loin de moi toute arme tranchante.

Sainte Croix de Jésus-Christ versez en moi tout bien.

Sainte Croix de Jésus-Christ détournez de moi tout mal. Sainte Croix de Jésus-Christ faites que je parvienne au

Sainte Croix de Jesus-Christ faites que je parvienne au chemin du salut.

Sainte Croix de Jésus-Christ repoussez de moi toute atteinte de mort.

Sainte Croix de Jésus-Christ préservez moi des accidents corporels et temporels.

Que j'adore la Sainte Croix de Jésus-Christ à jamais Jésus de Nazareth crucifié, ayez pitié de moi.

Faites que l'esprit malin invisible fuit de moi dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

En l'honneur du sang précieux de Jésus-Christ.

En l'honneur de son incarnation par où il peut nous conduire à la vie éternelle aussi vrai que Jésus-Christ est né le jour de Noël et qu'il a été crucifié le Vendredi Saint.»

Par ailleurs ma mère fait le même usage d'un autre texte qui ne la quitte jamais : «La lettre trouvée au Saint Sépulcre de NSJC» et qu'elle a recopié des dizaines de fois pour le sauvegarder :

### «LETTRE TROUVÉE AU SAINT SÉPULCRE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Quiconque la porte sur soi ne sera point attaqué par la peste et ne périra point par le fer. Toute personne qui la portera sur elle ne craindra aucun mal.

Vierge Marie mère de Dieu pleine de grâce fontaine des miséricordes des pécheurs et plus blanche que le neige a vous Reine des Anges je recommande mon âme à l'heure de ma mort pour obtenir le pardon de mes péchés. Ainsi soit-il.

#### Oraison

Marie Jésus Joseph aidez-moi Reine des Apôtres mère de Notre Seigneur Jésus-Christ des Prophétes et des Patriarches, mère des Anges consolatrice des pécheurs lumière des confesseurs fontaine de miséricordes aidez-moi à l'heure de ma mort afin que je puisse jouir de la vie éternelle Ainsi soit-il.

Cette lettre a été trouvée miraculeusement de la part de Notre Seigneur Jésus-Christ écrite de sa propre main sur un linge en signe de croix par un enfant de sept ans qui n'avait jamais parlé et qui l'expliqua en ces termes.

Je vous donne six jours pour travailler le septième pour vous reposer. Si vous suivez cette règle vos enfants et vos maisons seront remplis de bénédiction. Au contraire si vous ne croyez pas en la présente lettre vous et vos enfants et vos bestiaux seront aussi maudits. Vous jeunez cinq vendredis, dites cinq oraisons dominicales et cinq salutations angélique en mémoire de ma passion que j'ai endurée pour votre Salut sur l'arbre de la Croix.

Vous porterez cette lettre sur vous en grande humilité et dévotion en l'honneur de Jésus-Christ en en donnant copie à tous ceux qui désireront porter cette lettre écrite de sa propre main et prononcée de sa sainte bouche. Enfin tous ceux qui la tiendront dans la maison sans la publier à personne seront confondus devant moi au lieu qu'en la copiant et en donnant copie à tous ceux qui la désireront ils seront bénis de moi quand ils auraient commis autant de péchés qu'il y a de grains de sable au bord de la mer ils seront pardonnés s'étant bien répartis d'avoir offensé Dieu. Donc ceux qui la garderont dans leur maison le matin rien ne les surprendra. Ni le feu, ni la tempête ne les toucheront et si une femme est en mal d'enfant mettez sur elle cette lettre et elle sera délivrée. Approuvée par ladite lettre sinon ils seront maudits de moi indigne de la grâce et tous ceux qui la croiront bénis.

Je mets ma confiance Vierge en votre secours servez moi de défense prenez soin de mes jours quand ma dernière heure viendra vous fixerez mon sort. Faites que je meure de la plus sainte mort. Ainsi soit-il.»

Christian ANATOLE

# NOTES

(1) Cf. J. Lacroix, « Éléments de l'épistémé populaire. Un « cahier de Secrets languedocien », Via Domitia, Toulouse, 1970, tome XV, p. 13.

(2) Le document a été étudié par le docteur Tricot-Royer. « La prière amulette de Charles Quint ; in *Bulletin de la Société Française d'Histoire moderne*, tome XVI, n° 7 - 8, juillet-août 1922, pp. 284-292.

Augist normala micasies pécheaustlumière des los l'esseurs fontainés de miséricordes aidez-moi à l'heure de ma mort afingque jequissa goliler de la vie éternelle Ainsi soit-il.

Cette lettre a cientolivée du écule de la part de Notre Scignour Jésus-Christ écrite de sa propre main sur un linge en signe de consequent de sais écrite de sais équi manife parte et qui de consequent de sais en seus mans parte et qui l'explique en ces étérnes y sous sons que man que l'explique en ces étérnes y sous sons que man que l'explique en ces étérnes y sous sons que l'explique en ces étérnes y sous sons que le conseque de la cons

Stuot ion alité et devolton en l'Honnech de 1951 Christ en en donanne copie à tous ceux qui déstreront porter cette lettre
etnablesse absentie de 34 propre main et prononcée lité sa sainte bouetnablesse absentie de 34 propre main et prononcée lité sa sainte bouetne. Entit tous ceux qui l'éfféritoni d'ani in maison sans
aismai, à rain publier à personné séront confondus devean moi au
auct anab sola denteront ils seront confondus dons il sauraient
commis aquain de pécnes qu'il va de praint de sable au
commis aquain de pécnes qu'il va de praint de sable au
commis aquain de pécnes qu'il va de praint de sable au
commis aquain de pécnes qu'il va de praint de sable au
lai best de la fait ils seront participantes y leur vien répartis
al sa res sant teur maison le maint rieu ne les surprendir. Ni le feu, ni
d'entant metter sur elle certe lettre et elle sora délivrée,
al sa une sura personne de la grace su tous cenx qui la continue est en mai
al sa une sura personne de la grace su tous cenx qu'il a civilione bestis.

A entant metter sur elle certe lettre et elle sora délivrée,
al sa une sura personne de la grace su tous cenx qu'il a civilione bestis.

A entant metter sur elle certe lettre et elle sora délivrée,
al sa une sura personne de la grace su tous cenx qu'il a civilione bestis.

A entant metter sur elle certe lettre et elle sora délivrée,
al sa une sura personne sur tous cenx qu'il a civilione bestis.

A entant neure surper soin, de mes jours quand ma derau de la ceux surpers soin, de mes jours quand ma dermette leure surpers soin de mes jours quand ma der-

AJOTAMA melle la Porte sur soi ne sera point attaqué par la peste et ne perira point par le fer. Toute personne qui la portera sur elle ne craindra aucum mal.

Vierge Marie mère de Dun plejne de grâce fontaine des mistre cordes des pécheurs et plus EMERe que le neige a vous Reine des Anges je recommande mon âme à l'heure de ma mort pour obtenir le appassint sintament sont au pour obtenir le appassint sintament sont au passint sintament de la company de

2 Only Section 1. A distributed on the doctory Triconkoper, a. La article amplette de comment a distribute amplette de comment accordend and the following properties of t

# UN PÉLERINAGE RUSTIQUE : ST SATURNIN DE LUCIAN

Saint Saturnin, un village du canton de Gignac, Hérault, entre la Nationale 109, à hauteur de St-Félix-de-Lodez, et la Côte d'Arboras.

Il a longtemps porté le nom de Saint-Saturnin-de-Lucian.

Adossé au Rocher des Vierges et à ses contreforts, il domine légèrement une plaine de vignes à qui il doit un vin de lointaine réputation.

Dans ces vignes foisonnent des fragments de poteries, vestiges d'une villa gallo-romaine, importante si l'on en juge par les dimensions qui trahissent, sur les relevés du cadastre, les déviations des chemins convergents, et que n'imposait nullement le profil très plat de l'étendue. Le nom de Lucian, avec sa consonnance latine, semble bien provenir de cette villa. Un autre habitat gallo-romain se trouve près de la cime du Montaut, un des contreforts du Roc de las vierjas. Il en est d'autres, moins importants sur le territoire Sud de vignes de la commune.

Le Rocher des Vierges qui s'élève à une altitude de 500 mètres, semble avoir été à l'origine d'un nom de famille très connu dans la région au Moyen Age, la famille des Deux-Vierges. Un Guillaume des Deux-Vierges apparaît souvent dans les computs.

Mais cette appellation: Roc des Vierges, va bien au-delà de la pieuse légende des deux sœurs du grand évêque de Lodève, St-Fulcrand, venues là se retirer pour une vie de prières et de recueillement. Se profile derrière, de façon plus affirmée, la légende, autrement ancienne, des Demoiselles, c'est-à-dire des Fées.

Le Rocher des Vierges réunit les conditions habituellement requises pour les lieux de culte du paganisme : la montagne, la source, la grotte (qui peut être une tombe).

On retrouve, tout près du sommet, qui culmine à la fois sur la

vaste plaine de l'Hérault et sur les vallées du Lodévois, au pied du Larzac, les ruines d'un temple, celles d'un château, et une chapelle qui signe habituellement la christianisation d'un culte païen, et qui objective la pratique d'un pèlerinage local dont un curieux aspect mérite d'être mentionné.

Rappelons auparavant que, aux approches de la haute falaise qui porte au sommet la chapelle, un chemin montant, de rude pourcentage, a été, tout au long de l'histoire, jalonné de pièces de monnaie de toutes les époques, même les plus reculées, témoignage probable d'une fréquentation que le magnifique panorama ne suffit pas à expliquer.

Le pèlerinage, qui n'a jamais encore cessé de se dérouler, a lieu tous les ans, le jeudi avant l'Ascension 1.

Autrefois, les habitants du village y allaient en charrette ou à pied. Aujourd'hui, les voitures y conduisent jusqu'à une centaine de mètres (en altitude) du sommet. Vers dix ou onze heures, la chapelle étant minuscule, la messe est dite en plein air, le plus souvent dans la tempête ou la pluie.

Après la messe, les gens s'égaillent dans la nature. A l'abri de la falaise, à son pied, en plein Sud, les gens, groupés par familles, s'installent sous des boqueteaux de chênes verts. En général, toujours, d'année en année, à la même place, bien repérée. Et là, on déterre les bouteilles de vin enterrées l'année précédente à l'occasion du pèlerinage. On les boit au cours du repas champêtre. Après quoi, on procède, de préférence loin des regards, à l'inhumation des bouteilles destinées au festin de l'an prochain. Chose étrange, il n'a jamais été fait mention, à ma connaissance, de pillage en cours d'année, de cette sorte d'offrande aux intentions dégradées ou perdues.

eviore se mamor-olles tatided ertira et l'alliv en Max ROUQUETTE

#### NOTES

(1) Aujourd'hui, le dimanche avant l'Ascension.

# LA FIN DES PÉNITENTS BLANCS DE LÉZIGNAN-LA-CÈBE

La lutte sourde ou ouverte entre une communauté structurée et un homme, représentant l'autorité ecclésiastique, soutenu par le conseil de fabrique, dans un village du Bas-Languedoc en pleine expansion viticole, la disparition définitive d'une organisation séculaire d'Ancien Régime, l'affirmation d'une autre conception de la pastorale, tels pourraient être les titres donnés à cette enquête sur un événement oublié dont, seuls, deux lettres et un registre conservent les quelques renseignements que nous avons pu obtenir.

Ces documents, l'évocation du conseil de fabrique et du curé ainsi que celle de la confrérie, l'exposé des griefs du conseil et de «l'affaire» de la dissolution sont les différents thèmes que nous avons voulu développer.

### I. Situation et sources

Lézignan-la-Cèbe est un village de la moyenne vallée de l'Hérault qui possédait en 1861 648 habitants <sup>1</sup>. Sa principale activité agricole est aujourd'hui la vigne associée à la culture de l'oignon, « la Cèbe ». Aux temps qui nous occupent, le terroir du village est en cours de conquête par la vigne qui commence à envahir la « plaine » de l'Hérault et à remplacer les cultures traditionnelles, blé et oliviers. Son église, rebâtie au XVII<sup>e</sup> siècle dans le style « Contre Réforme » est en pleine révolution elle aussi et se transforme en monument « troubadour » avec l'adjonction d'une voûte en forme de cloître à partir de 1858.

A l'époque qui nous intéresse, le registre des délibérations du Conseil de Fabrique de la paroisse est tenu régulièrement. On peut le compléter par des lettres qui avaient été placées en encart.

### II. Le Conseil de Fabrique, le curé et la confrérie

Le Conseil de Fabrique est une institution chargée de gérer le temporel de la paroisse. Supprimée pendant la Révolution, elle a été rétablie par l'article 76 du Concordat de 1801. Les membres du Conseil de Fabrique sont nommés par l'évêque et le préfet, par moitié. Ils sont choisis parmi les « notables » : « ceux qui exercent des fonctions publiques ou des professions libérales, comme les juges de paix, les notaires et les avocats, les médecins, les contribuables les plus imposés de la paroisse ». Les membres du Conseil se cooptent ensuite par moitié, tous les trois ans. Il doit être tenu un registre « exempt de timbre » <sup>2</sup>

Le Conseil de Fabrique de Lézignan-la-Cèbe se réunit à Lézignan le 10 décembre 1825 pour la première fois, mais, après avoir réglé la location des places assises à l'église, il ne se réunit plus du 2 avril 1826 au 19 janvier 1838. Les premières séances du Conseil ont quelque chose d'artificiel, le registre est pauvre, on cite des textes juridiques... La reprise des séances a lieu sur un acte de l'autorité semblable à celui de 1825 : évêque et préfet nomment de nouveaux membres au Conseil qui se réunit régulièrement jusqu'en juillet 1844. Après une nouvelle interruption, l'année 1853 marque le début d'une longue période de réunions régulières, trois par an, en janvier, le dimanche de Quasimodo et en octobre. Le Conseil de Fabrique, lent à prendre un rythme soutenu, devient ensuite un rouage efficace de la paroisse, traitant de nombreuses affaires en présence du maire et du curé, qui sert de secrétaire.

M. le curé Bouty, second acteur de cette affaire, s'installe le 1er mars 1866, en vertu d'un «texte régulier» délivré le 21 février de la même année par Monseigneur l'évêque de Montpellier. Il reste sept ans à Lézignan et l'abbé Delouvrier le remplace le 23 février 1873.

Enfin les Pénitents. Ils sont attestés depuis 1605, mais ils pensent que leur Confrérie existe «depuis 1788»<sup>3</sup>, ou «depuis 1778»<sup>4</sup>. De toute manière — et c'est là l'important — la «Confrérie des Pénitents Blancs de Lézignan-la-Cèbe» date de l'Ancien Régime, tout comme son homologue féminin, les Sœurs de la Charité, qui n'a pas survécu à la Révolution. D'ailleurs les délibérations du Conseil de Fabrique ne font jamais mention de ce fait pourtant souligné dans les lettres de défense émanant des pénitents.

Cette confrérie « réduite à trente-huit membres, jouit à titre gratuit de la tribune de l'église où elle tient ses assemblées et dit ses offices » 4; le mobilier de la tribune « tel que barres, balustrades en fonte, armoires, placards et vitraux coloriés, tout a été fait avec l'argent de la confrérie » 5. Enfin, « de tout temps la corde de la clo-

che des pénitents descendait jusqu'aux tribunes »5. Cette présence dans la tribune s'explique : « Nous n'avons pas de chapelle à part »6

La confrérie avait des officiers et, ici tout au moins, un prieur<sup>6</sup>. Elle possédait aussi des documents « comme il est constaté par nos registres » <sup>5</sup>.

L'activité de la confrérie est complexe, elle « décore et entretient l'autel de Saint Antoine et nous pouvons dire sans orgueil qu'il est aussi élégamment tenu que les autres deux autels qu'il y a dans l'église »<sup>5</sup>. Pour cela « les clefs des tribunes ont toujours été entre les mains des sacristains de la confrérie, maintenant elles nous ont été enlevées, et lorsque chaque samedi la sacristine qui soigne l'autel de saint Antoine veut sortir du linge propre des armoires, elle est obligée d'aller demander les clefs à celui qui touche la polyorgue »<sup>5</sup>. Cet entretien par une sacristine sans doute rémunérée implique l'existence de finances dans la confrérie.

Autre type d'activité: «Chaque dimanche, nous nous réunissons pour chanter l'office de la Vierge, nous sommes obligés de descendre trois fois pour sonner l'office »<sup>5</sup>. L'office se chantait aux tribunes et les pénitents étaient mécontents du fait qu'on ait intercepté la corde de leur cloche qui s'arrêtait primitivement aux tribunes.

Les processions sont l'occasion de se manifester pour les confrères qui « depuis » quelques années ne se rendent nullement utiles aux offices chantés de la paroisse et n'assistent plus à aucune procession, excepté celle de leur patron »?. Ce patron est saint Antoine ermite — et non saint Antoine de Padoue.

Enfin, il reste le drap d'honneur lors des enterrements: «M. le président a demandé au conseil s'il veut accorder l'usage du drap d'honneur de la confrérie des anciens pénitents à l'enterrement de ceux-ci. Tous les membres... ont été de cet avis »8.

## III. Les griefs du conseil, l'affaire

Pour évincer les pénitents de la tribune, le curé Bouty, dans une délibération du 7 avril 1872, énumère les motifs qui le poussent à agir:

Cette présence :

- 1. « A toujours été cause de conflits fâcheux entre le curé et les membres de cette confrérie ».
- 2. « Cette confrérie réduite à trente-huit membres dont plusieurs ne font plus acte d'apparition, n'importe à quelle convocation, ne doit pas occuper à elle seule un espace suffisant au placement d'une centaine de chaises ».
- 3. « L'entretien de l'autel de saint Antoine et de la tribune fait par la confrérie ne peut pas compenser les pertes occasionnées tous les ans à la fabrique par la gratuité des places laissées au premier occupant ».

- 5. « Les femmes et les jeunes personnes venant tard aux offices sont obligées de traverser cette masse d'hommes stationnant auprès dudit escalier et souvent même sont détournées d'entrer dans l'église par la triste nécessité où elles se trouvent de passer au milieu de cette foule ».
- 6. « Que les confrères depuis quelques années ne se rendent nullement utiles aux offices chantés de la paroisse et n'assistent plus à aucune procession excepté à celle de leur patron».
- 7. « La confrérie ne peut produire aucun titre régulier et authentique qui lui donne deoit à la jouissance des tribunes et que d'ailleurs d'après l'article 2236 du code civil le fermier, le dépositaire, l'usufruitier et tous autres qui détiennent précairement la chose du propriétaire ne peuvent la prescrire. »
- 8. «La fabrique qui, d'après la loi ne doit négliger aucune branche de ses revenus éventuels doit rentrer immédiatement dans ses droits et exercer sa pleine et entière autorité sur toutes les parties de l'église.»

Ces motifs sont d'ordres très différents :

- Il y a l'aspect pastoral, avec les dangers répétés de conflits dus à l'autonomie de la confrérie vis-à-vis du curé, les conséquences de la perte de la place dans l'église où les hommes et nous touchons là un point de morale font courir par leur presse au pied de l'escalier, Dieu sait quels hasards aux « jeunes personnes en retard à l'office » ;
- Il y a aussi un aspect de «sanction» à l'égard de confrères inactifs ou peu zélés dans la pratique du service divin et l'aide aux offices de la paroisse;
- Enfin, le motif financier prend la première place : on pourra ajouter cent chaises et... la loi exige que la fabrique ne néglige rien de ses «intérêts», en l'occurrence de ses biens matériels!

L'ensemble des motifs donne une impression de gêne du curé devant ces pénitents assez indisciplinés pour le pousser à se donner des raisons légitimes et sérieuses de les évacuer de « son » église.

Dès le 15 novembre 1866, moins d'un an après la nomination de M. Bouty à Lézignan, l'évêque de Montpellier expédie une lettre, jointe aux « ordonnances de ce jour » que nous n'avons pu consulter. Cette lettre précisait les sanctions suspensives qui pourraient frapper les pénitents de manière progressive en cas de contravention à l'ordonnance : pour deux mois la première fois, pour six mois la seconde fois, « l'opiniâtreté » entraînant une « suppression totale et indéterminée ». Peut-on lier cette lettre et l'arrivée bien récente de l'abbé Bouty pour en faire un persécuteur acharné des pénitents ? Cela serait sans doute outré si l'on exceptait la querelle qui s'élève lors de la séance de Quasimodo, en 1872, aboutissant à la dissolution des pénitents qui cessent toute activité dans l'église paroissiale. Le 27

avril 1872, un nouveau réglement de la tribune met à la rue les pénitents et les prive de leur mobilier. Les pénitents réagissent et écrivent leur colère au préfet à propos de cet acte pratiqué « clandestinement », avec des « armoires enfoncées » et un curé agissant « comme étant de sa propriété ».

L'appel à l'évêque avait eu lieu le 8 avril 1872, pour enrayer les « tracasseries » du curé qui avait fait placer le polyorgue et le chœur de chant à la tribune, qui avait fermé la partie de la tribune d'où on sonnait habituellement les offices, qui avait enfin pris les clefs des tribunes aux pénitents. Devant la situation nouvelle, les pénitents en appellent au préfet de ce qu'ils considèrent comme un vrai coup d'état. Leur prieur parle en termes plus vigoureux du curé Bouty dans cette lettre : il a agi par « pur caprice », il est le vrai responsable « d'un acte aussi arbitraire ».

Les deux lettres, à l'évêque et au préfet, ayant été retournées au curé, celui-ci rédige un long acte de délibération, non daté et signé par lui seul, acte qui réfute point par point la lettre des pénitents au préfet. C'est une véritable plaidoirie tendant à justifier la conduite du curé et du conseil de fabrique. Le curé Bouty quitte Lézignan moins d'un an après son « coup d'état » envers les pénitents. Ce départ peut être ressenti comme une sanction ou un résultat de l'affaire... aucun élément ne permet d'en juger. Il reste qu'en 1895, les anciens pénitents, dissous depuis plus de vingt ans, demandent et obtiennent d'être enterrés avec le drap d'honneur de leur confrérie, signe de l'attachement de ces hommes à leur vieille communauté défunte et de l'apaisement des esprits.

Cette dissolution a détruit définitivement une institution religieuse masculine qui eut peut-être le tort de représenter la paroisse de Lézignan-la-Cèbe de manière plus authentique et moins artificielle que ce conseil de fabrique restreint, réglementé, soumis à son curé. Trente-huit pénitents ne sont pas un chiffre négligeable, d'autant qu'ils ont montré leur intérêt pour la survie de cette institution. On peut regretter, au moment où la population masculine allait se « détourner des autels », une telle disparition, mais la nouvelle organisation n'a pas su ou pu tolérer cette forme frondeuse de religiosité dans le cadre rénové de la paroisse à la fin du XIXe siècle.

### NOTES

**Bruno OUSTRIC** 

- Annuaire de l'Hérault, 1862, par Eugène Thomas, Félix Seguin, Montpellier, 1862.
  - (2) Cf. Dictionnaire du Notariat, 3ééd., Paris, 1832, art. fabrique, pp. 977 et ssq.
  - (3) Visite pastorale, archives communales, lettre à l'évêque, 8 avril 1872.
  - (4) Lettre au préfet, 14 juin 1872.
  - (5) Délibérations du Conseil de Fabrique, 7 avril 1872.
  - (6) Lettre au préfet, 14 juin 1872.
  - (7) Registre des délibérations du Conseil de Fabrique.
  - (8) Idem, 1895.

the surger of the commended woman at this Part, 5812, and Johnson world the eq. Lates from by with parties and the commence of the parties of the

contraction and attention (s.)

5) idem, 1895.

IMP. GABELLE - Carcassonne

BIP. GABELLE - Carrator-ne

6



## IMPRIMERIE GABELLE CARCASSONNE

Commission paritaire N. 21752 Dépôt légal : 1° trimestre 86